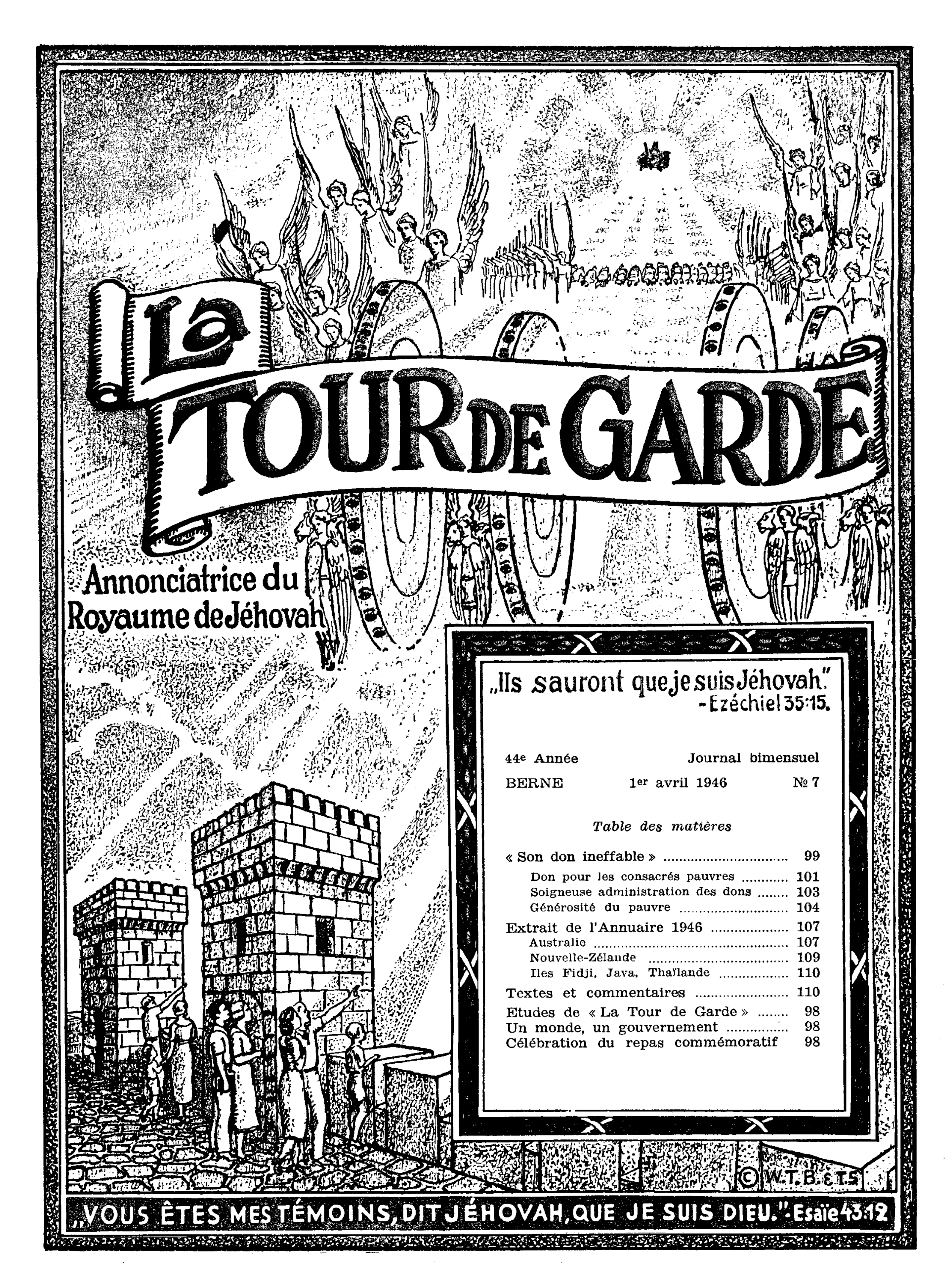


44e Année — Journal bimensuel

BERNE — 1er avril 1946 — № 7

Table des matières

Périodique bimensuel. Editeur:
ASSOCIATION DES TÉMOINS DE JÉHOVAH EN SUISSE

Imprimerie:
WATCH TOWER BIBLE AND TRACT SOCIETY
Bureau principal: 117, Adams Street, Brooklyn 1, N. Y., U.S.A.

Fonctionnaires:
N. H. Knorr, *président* W. E. Van Amburgh, *secrétaire*
Filiale en Suisse: 39, Allmendstrasse, Berne

« Et tous tes fils seront enseignés de l'Eternel, et la paix de tes fils sera grande. » — Esaïe 54: 13; D.

Les Ecritures enseignent clairement:

Jéhovah est le seul vrai Dieu. Il est d'éternité en éternité. Il fit le ciel, la terre, et donna la vie à toutes les créatures. Le Logos fut la première de ses œuvres et créa toutes choses. Il est maintenant le Seigneur Jésus-Christ, couvert de gloire, et revêtu de tout pouvoir dans les cieux et sur la terre. Il est, en outre, le principal exécuteur des desseins de Jéhovah.

Dieu fit la terre pour être la demeure de l'homme qu'il créa parfait, mais celui-ci fut condamné à mort pour avoir volontairement transgressé la loi divine. A cause de la désobéissance d'Adam, tous les hommes naissent pécheurs et sont privés du droit de vivre.

Le Logos fut fait homme; en cette qualité il mourut afin de procurer la rançon des hommes qui lui obéissent. Dieu le ressuscita avec un corps divin. Il l'éleva au-dessus de toute créature, de tout nom et lui donna tout pouvoir et toute autorité.

L'organisation de Jéhovah est une Théocratie appelée Sion. Elle a pour Chef Jésus-Christ, le Roi légitime du monde. Les fidèles disciples de Christ, oints par Dieu, sont des enfants de Sion, des membres de l'organisation de Jéhovah. Ils sont ses témoins qui ont le devoir et le privilège de rendre témoignage à sa suprématie, de proclamer ses desseins exposés dans la Bible, et de porter ainsi les fruits du Royaume, pour la joie de ceux qui les écoutent.

Le monde a pris fin en 1914, parce que Jéhovah a intronisé Jésus-Christ. Après avoir chassé Satan du ciel, le Seigneur a commencé à fonder la « nouvelle terre où la justice habitera ».

La délivrance et les bénédictions réservées aux peuples ne leur seront dispensées que par le Royaume de Dieu, administré par Christ qui règne. Le prochain grand acte du Seigneur sera la destruction de l'organisation de Satan et l'instauration de la justice sur toute la terre. Sous le Règne de Dieu les personnes de bonne volonté qui survivront à la bataille d'Armaguédon exécuteront l'ordre divin, c'est-à-dire rempliront la terre d'une race de justes.

Sa Mission

LA TOUR DE GARDE est publiée pour faire connaître Jéhovah, le vrai Dieu, et ses desseins révélés par la Bible. Elle contient des études bibliques spécialement destinées à instruire les témoins de Jéhovah et tous les hommes de bonne volonté. Elle est rédigée de manière que l'étude des Ecritures soit méthodique et progressive. Les éditeurs de ce périodique publient aussi d'autres écrits destinés à faciliter l'étude de la Bible.

La Tour de Garde s'en tient strictement à ce que dit le livre saint qu'elle reconnaît comme autorité pour ses exposés. Elle est tout à fait indépendante de toute religion, de toute secte, n'appartient à aucun parti, et ne relève d'aucune institution ou organisation de ce monde. Elle prend sans réserve fait et cause pour le Royaume de Dieu, administré par Christ, son Roi bien-aimé. Elle n'est pas dogmatique, mais invite, au contraire, ses lecteurs à examiner ses exposés à la lumière des saintes Ecritures. Enfin, *La Tour de Garde* n'engage aucune controverse et ne traite pas de questions personnelles.

Editeur responsable: Michiels Alphonse
29, rue Louis Mascré
Anderlecht-Bruxelles

Abonnement: un an 75 fr.
l'exemplaire 4 fr.

Prière de verser le montant au compte de chèques postaux 969.76 de la WATCH TOWER, Bruxelles

TOUS CEUX QUI ETUDIENT SERIEUSEMENT LA BIBLE et qui par suite de pauvreté, d'infirmité ou de situation difficile ne peuvent pas payer l'abonnement de « La Tour de Garde », recevront ce journal gratuitement s'ils le demandent à la Société en indiquant leurs motifs. La demande doit se renouveler chaque année.

Etudes de « La Tour de Garde »

« Son don ineffable »
(T. G. du 1er avril 1946)

Semaine du 28 avril .... §§ 1 à 18
Semaine du 5 mai .... §§ 19 à 41

Un Monde, Un Gouvernement

Cette nouvelle brochure traite un sujet d'intérêt mondial. Cet exposé relatant comment le Dieu tout-puissant établira une organisation universelle sous un gouvernement unique, réjouira toute personne honnête, éprise de justice et de vérité.

Fête commémorative

Cette année le repas commémoratif aura lieu le mardi, 16 avril, après 6 heures du soir. Chaque groupe se réunira donc cette nuit-là, à l'heure qu'il aura fixée. Les oints prendront les symboles, tandis que leurs compagnons, les « autres brebis », assisteront à la commémoration comme témoins. Avant la distribution des symboles un frère compétent prononcera une brève allocution ou lira quelques paragraphes tirés des derniers articles de « La Tour de Garde » traitant du repas commémoratif. Puisque rompre le pain et boire le vin représentent l'un et l'autre la mort à laquelle participent les membres du corps de Christ, on fera bien de servir les deux symboles ensemble. On se servira, comme symboles, pour suivre l'exemple de Jésus et de ses apôtres, de pain sans levain et de vin rouge. Nous prions les groupes de nous communiquer le nombre des assistants ainsi que celui des frères et sœurs qui auront pris les symboles.

Editeur:
Watch Tower Bible and Tract Society
Association sans but lucratif
2, Place Julien Dillens — Saint-Gilles - Bruxelles

Rédaction: 47, Rue Wayenberg
Ixelles-Bruxelles

Imprimerie, TOUR DE GARDE, Berne, Allmendstrasse 39.
Imprimé en Suisse — Printed in Switzerland

La TOUR de GARDE
ANNONCIATRICE DU ROYAUME DE JÉHOVAH

44e Année — 1er avril 1946 — № 7

«Son don ineffable»

« Grâces soient rendues à Dieu pour son don ineffable (inexprimable, Martin*). » — II Cor. 9: 15.*

JEHOVAH Dieu fut le premier Donateur. Depuis le temps où il commença à employer sa puissance créatrice, il donna. Les bonnes choses que nous pouvons nous offrir l'un à l'autre ne sont que des choses qui appartiennent au Créateur, et que, comme donateurs humains, nous ne possédons que pour un temps. Dans le lointain passé, le roi du meilleur gouvernement d'alors exprima cette pensée par ces paroles qu'il adressait au grand Donateur: « Tout ce qui est au ciel et sur la terre t'appartient; à toi, Eternel [Jéhovah], le règne, car tu t'élèves souverainement au-dessus de tout! C'est de toi que viennent la richesse et la gloire, c'est toi qui domines sur tout, c'est dans ta main que sont la force et la puissance, et c'est ta main qui a le pouvoir d'agrandir et d'affermir toutes choses. Maintenant, ô notre Dieu, nous te louons, et nous célébrons ton nom glorieux. Car qui suis-je et qui est mon peuple, que nous puissions te faire volontairement ces offrandes? Tout vient de toi, et nous recevons de ta main ce que nous t'offrons. » — I Chron. 29: 11-14.

2 L'apôtre Paul s'écria avec reconnaissance: « Grâces soient rendues à Dieu pour son don ineffable (inexprimable, *Martin*) » (II Cor. 9: 15), ou avec plus de force selon la version de *Stapfer:* « Ah! grâces à Dieu pour son ineffable don! » On croit généralement que le don pour lequel Paul remerciait Dieu est celui de son Fils bien-aimé, c'est-à-dire Jésus-Christ. Durant le mois de décembre, certains religionistes de la « chrétienté » ont, dans la période des fêtes, l'habitude de se livrer à une véritable orgie de présents échangés entre parents et amis; et certains citent II Corinthiens 9: 15 pour justifier leur conduite. Mais leur fête religieuse n'implique nullement que ce soit un don de Dieu; car elle n'est ni prescrite ni autorisée dans la Bible. Elle n'a absolument rien à faire avec le don ineffable de Dieu, quel que soit son nom. Selon l'exposé au cours duquel l'apôtre Paul emploie son expression classique de remerciement, le don ineffable ou indescriptible de Dieu se rapporte à quelque chose de plus vaste que son Fils Jésus-Christ. Dans ses paroles précédentes Paul ne traite pas directement de Christ. Il ne nie pas que Jésus-Christ, le Fils de Dieu, soit le fondement essentiel du don ineffable de Dieu et le seul canal par lequel il parvient aux humains; mais ce don, selon lui, est quelque chose de plus vaste.

3 Jésus-Christ est le plus grand de tous les dons, et rien, en tant que don, ne pourrait surpasser ce Fils bien-aimé. Mais le Fils de Dieu n'est en lui-même ni la fin ni la plénitude des dons de Dieu. En ce qui concerne le premier Fils engendré de Dieu, et le don qu'il constituait, Jésus-Christ dit lui-même: « Car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. Dieu, en effet, n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour qu'il juge le monde, mais pour que le monde soit sauvé par lui. » (Jean 3: 16, 17) Il est alors manifeste que le monde que Dieu aima, jusqu'à donner son Fils unique, ne pouvait être ce monde méchant. Parlant de ce dernier, Jésus-Christ a dit: « Maintenant a lieu le jugement de ce monde; maintenant le prince de ce monde sera jeté dehors. » « Le prince du monde vient. Il n'a rien de moi. » (Jean 12: 31; 14: 30) De telles déclarations trouvent leur justification dans le fait que le prince de ce monde est Satan le diable, et qu'il aveugle les esprits de la majorité des humains, de peur qu'ils ne croient au Fils unique de Dieu. (II Cor. 4: 4) En harmonie avec ce qui précède, Jésus-Christ pria Dieu, pour ses disciples qu'il avait laissés sur la terre, en ces termes: « C'est pour eux que je prie. Je ne prie pas pour le monde, mais pour ceux que tu m'as donnés, parce qu'ils sont à toi. Je leur ai donné ta parole; et le monde les a haïs, parce qu'ils ne sont pas du monde, comme moi je ne suis pas du monde. » Ces paroles qu'on trouve dans l'Evangile selon Jean (17: 9, 14, 16) prouvent, elles aussi, que ce présent monde mauvais, soumis au prince Satan, n'est pas le monde qui suscita l'amour de Dieu jusqu'à l'amener à donner son Fils bien-aimé, Jésus-Christ.

4 Jéhovah n'aime pas ce qu'il défend à ses fidèles fils et serviteurs d'aimer. De même, il ne donnerait pas son Fils pour une cause perdue, car ce serait le donner en vain. C'est pourquoi ce mauvais monde n'apparaît point comme étant le monde que Dieu a tant aimé. Cela ressort encore de ce que l'apôtre Jean écrivit aux chrétiens: « La parole de Dieu demeure en vous, et... vous avez vaincu le malin. N'aimez point le monde, ni les choses qui sont dans

1 Depuis quand le premier Donateur a-t-il donné? Et comment devons-nous considérer nos propres dons?
2 A qui les paroles de l'apôtre Paul (II Corinthiens 9: 15) sont-elles généralement appliquées? Mais quel rapport y a-t-il entre lui et le « don inexprimable »?
3 Quel rang Jésus-Christ occupe-t-il comme don de Dieu? Quelles sont les paroles de Jésus qui montrent que ce n'est pas pour ce monde-ci que Dieu le donna?
4 Selon I Jean 2: 14-17, pourquoi n'était-ce pas l'amour de ce monde qui inspira à Dieu le don de son Fils?

le monde. Si quelqu'un aime le monde, l'amour du Père n'est point en lui; car tout ce qui est dans le monde, la convoitise de la chair, la convoitise des yeux, et l'orgueil de la vie, ne vient point du Père, mais vient du monde. Et le monde passe, et sa convoitise aussi; mais celui qui fait la volonté de Dieu demeure éternellement. » (I Jean 2: 14–17) Sous ce rapport, il est nécessaire, quand on considère les paroles de Jésus dans l'Evangile selon Jean (3: 16), de définir avec précision l'amour de Jéhovah pour la justice. A la vérité, son amour extraordinaire ne pouvait se manifester que pour un monde équitable, un monde de justice tel qu'il ne doive pas le détruire mais qu'il puisse le conserver à toujours. Aussi était-il conforme à la raison que, pour établir ce monde durable de la justice, Jéhovah dût, en opérant en même temps sa réhabilitation, donner son principal et bien-aimé Fils, Jésus-Christ.

5 En examinant les paroles de Jésus dans l'Evangile de Jean (3: 16), les religionistes ont surtout fixé leur attention sur la dernière partie du verset qui dit: « Afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. » Ils n'ont envisagé que le salut des créatures humaines, qu'ils ont considéré comme la chose de suprême importance. Ils ont attaché à la créature plus d'importance qu'au Créateur. Or, s'il n'avait été question que du salut des hommes, Dieu, travaillant à le réaliser, eût très bien pu envoyer ici-bas n'importe lequel de ses fils spirituels en le faisant naître homme. Comment cela? Pour la simple raison que le salut seul des créatures humaines par le moyen d'une rançon n'eût exigé que le prix d'une vie humaine parfaite de valeur égale à celle d'Adam parfait en Eden. Pour établir l'équilibre sur la balance de la justice, la juste loi de Dieu exigeait en effet ce qui suit: « Mais s'il arrive malheur, tu donneras vie pour vie, œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied, brûlure pour brûlure, plaie pour plaie, meurtrissure pour meurtrissure. » (Ex. 21: 23–25; Deut. 19: 21, *Version Synodale* et *Darby*) L'homme parfait Adam céda, en Eden, à la tentation et prit la voie qui finit dans le malheur, lorsqu'il mangea du fruit de l'arbre défendu au sujet duquel Dieu l'avait averti en ces mots: « Le jour où tu en mangeras, tu mourras. » (Gen. 2: 17) En agissant ainsi, Adam non seulement amena l'opprobre sur le nom du Créateur, mais il fit aussi perdre la vie humaine parfaite à sa postérité, laquelle, selon l'ordre de Dieu, devait remplir la terre par le moyen de l'homme et de la femme parfaits. Ainsi, tous, nous sommes nés imparfaits, voués à la mort, sans aucun droit à la vie.

6 Le recouvrement de la vie humaine parfaite au profit d'un certain nombre ou de tous les descendants d'Adam et d'Eve, et l'équilibre des plateaux de la balance de la justice nécessitaient que quelque créature humaine parfaite sur la terre offrît volontairement sa vie et aussi son droit à la vie humaine comme rançon ou prix de rédemption pour cette postérité adamique. Le Créateur pouvait pourvoir à une nouvelle créature humaine parfaite jouissant de tous les privilèges d'Adam en Eden. Le Dieu tout-puissant seul était capable de produire l'homme qui rachèterait, au profit de certains autres, ce qu'Adam, par son péché commis avant leur naissance, avait perdu pour tous ses descendants. Au lieu de créer un nouvel homme parfait de la poussière de la terre, un homme qui n'avait jamais été dans le ciel et n'avait aucun droit au ciel, Jéhovah préféra d'une manière merveilleuse et indescriptible envoyer du ciel un de ses fils. Ce fils devrait abandonner sa vie sur le plan céleste et la voir transférée dans le sein d'une femme qui fût agréable à Dieu. Il naîtrait ainsi d'une femme, mais n'hériterait ni le péché, ni l'imperfection, ni la condamnation et la mort d'Adam par l'un ou l'autre des fils de ce dernier.

7 Ainsi donc, s'il n'eût été question que de racheter les croyants parmi la race d'Adam, l'un quelconque des saints anges ou fils spirituels de Dieu aurait pu servir pour devenir l'homme parfait et mourir pour fournir le prix de la rançon. L'homme a été créé « de peu inférieur aux anges ». (Ps. 8: 5, *Darby*; Héb. 2: 9) Et l'emploi de ces fils célestes dans cette œuvre rédemptrice aurait été une faveur et un don gracieux de Dieu. Mais, selon les faits réels, Jéhovah choisit son bien-aimé Fils aîné, son premier-né dont il s'était servi pour créer toutes les autres choses. Il le donna pour la cause de la justice. Cet acte démontre un amour extraordinaire de la part de Jéhovah. Cela eut lieu parce que l'affaire comprenait beaucoup plus que le seul rachat des hommes obéissants et fidèles. Un monde de justice, voilà ce dont il s'agissait, et ce monde devait être une partie de l'organisation universelle de Jéhovah et devait fermement être soumis à sa domination ou souveraineté universelle.

8 Ainsi, la question essentielle que Jéhovah Dieu eut à résoudre ne fut pas la rédemption de l'humanité, mais la justification de sa souveraineté universelle. Le règlement de cette question, voilà ce que demandait l'absolue justice. Par contre, celle-ci n'exigeait pas le rachat des hommes, rachat qui ne pouvait venir que de la miséricorde de Dieu. La réhabilitation de Jéhovah doit être l'œuvre du monde nouveau de justice qu'il se proposa de créer. Aussi, Jéhovah aima ce monde de justice à un tel point qu'il donna son Fils unique. « Car l'Eternel [Jéhovah] est juste, il aime la justice; les hommes droits contemplent sa face. » (Ps. 11: 7) Ce monde juste devait comporter une partie spirituelle céleste, invisible aux humains, et une partie humaine, terrestre, visible à l'homme. Le dessein de Dieu était que cette partie céleste gouvernât non seulement sur l'organisation terrestre, sur notre globe, mais aussi sur tout le reste de l'organisation universelle de Dieu.

9 En d'autres termes, les nouveaux cieux que Dieu décida de créer formeraient dans tout l'univers l'organisation capitale de Dieu et seraient plus élevés que tout le reste de sa création. Le chef de cette organisation capitale serait le grand Justificateur de Dieu, celui qui devait venir d'en haut et naître comme homme parfait. Il devait, sans pécher et

---

5 Sur quelle partie du verset de l'Evangile de Jean (3: 16) les religionistes fixent-ils surtout leur attention? Pourquoi ce seul fait ne pouvait-il pas exiger que le don de Dieu fût celui de son « Fils unique »?

6 Qui, seul, pouvait produire cette créature humaine exigée? Et comment?

7 Pourquoi alors, Dieu, par amour, donna-t-il son Fils premier-né plutôt que tout autre de ses fils d'entre les anges?

8 En dehors de la rançon, quelle question devait être réglée? Quel fut le monde que Dieu aima tant?

9 Quelle fut la place assignée à ces « nouveaux cieux »? Comment les membres des « nouveaux cieux » ont-ils une part à la réhabilitation de Jéhovah?

sans s'élever contre Dieu supporter la tentation et les persécutions de Satan, être soumis à Jéhovah, et cela même jusqu'à la mort la plus terrible et la plus ignominieuse, afin de réhabiliter ainsi son Père céleste. Ce fils consacré à Dieu devait justifier la souveraineté universelle de Jéhovah, non seulement par sa fidélité inébranlable à Dieu sur la terre, mais aussi en régnant dans les cieux, à la droite de Dieu, et en détruisant, lors de la bataille d'Armaguédon, tout ce qui est du méchant monde de Satan. Jéhovah décida également que les fidèles disciples de son Fils lui seraient associés dans ses souffrances pour la cause de la justice et aussi dans son règne céleste.

10 Dieu voulait encore qu'il y eût sur la terre, comme partie visible du monde nouveau de justice, les fidèles qui vécurent avant la venue de son Justificateur en demeurant fermes dans l'espérance de sa venue et en gardant leur intégrité envers Dieu. Ceux-là, le Justificateur de Jéhovah les ressusciterait des morts et en ferait ses représentants visibles sur la terre, parmi les hommes, et, par conséquent, ses « princes sur toute la terre ». (Ps. 45: 17, *Ostervald*; Es. 32: 1) Sous l'organisation visible de ces fidèles « princes », tous les humains qui se rangeront avec foi et loyauté du côté du Roi établi par Jéhovah, Jésus-Christ, seront bénis. En obéissant à leur Roi, qui les a délivrés du péché et de la mort, ces humains atteindront finalement à la justice parfaite. — I Jean 4: 14.

11 C'est là le monde que Jéhovah aima tellement qu'il donna son Fils unique pour en être le fondement en même temps que le chef de l'organisation capitale. Dieu le donna pour payer la rançon de tous ceux qui obtiendraient la vie dans le monde nouveau de justice, que ce soit la vie dans le Royaume des cieux ou la vie sur la terre. Il réserva à son Fils bien-aimé, son premier-né, ce grand honneur d'être son Justificateur et d'occuper la principale place dans l'organisation capitale. C'est pourquoi, selon son bienveillant dessein, il donna son Fils unique en faveur de ce monde nouveau. Quiconque, parmi la race d'Adam, désire être sauvé de la destruction, doit croire en Jésus-Christ, le don de Jéhovah; croire en lui signifie accepter son sacrifice et le servir fidèlement. « Celui qui a le Fils a la vie; celui qui n'a pas le Fils de Dieu n'a pas la vie. » (I Jean 5: 12) De ce point de vue, Jésus-Christ fut le plus grand don de Jéhovah. A cette fin, Dieu le fit naître miraculeusement comme enfant humain, non pas, ainsi qu'on le croit généralement, le 25 décembre, le jour de Noël, comme on l'appelle, mais vers le 1er octobre, selon le meilleur témoignage authentique tel qu'il ressort de la Bible. — Voir le livre « Le Royaume est proche », chapitre XIV (qui paraîtra ultérieurement en français).

Don pour les consacrés pauvres

12 Ce ne fut pas la discussion des points ci-dessus qui amena l'apôtre Paul à exprimer avec exclamation sa reconnaissance à Jéhovah pour son don ou sa bonté ineffable. Paul parlait de la gestion d'une collecte en espèces faite au profit des frères chrétiens pauvres de Jérusalem. En examinant la manière dont cette collecte fut faite dans l'église chrétienne primitive et comment elle fut ensuite distribuée aux nécessiteux, nous verrons comment ces premiers chrétiens pratiquaient la « charité » (selon le terme usité aujourd'hui). Cela procurera en même temps d'excellentes directives pour déterminer quand et comment pareille « charité » doit être pratiquée, de nos jours, par ceux qui ont reçu le don inexprimable de Dieu.

13 Il apparaît nettement qu'au moment où il écrivit sa lettre connue comme la deuxième épître aux Corinthiens, l'apôtre Paul séjournait dans la province romaine de Macédoine, située au nord de la province romaine de l'Achaïe (actuellement la Grèce), dont la ville de Corinthe était alors la capitale. Corinthe se trouvait sur la route de Paul, qui espérait y passer l'hiver et y achever la collecte. L'apôtre était arrivé en Macédoine venant d'Ephèse, la capitale de la province romaine d'Asie. Il était demeuré à Ephèse pendant la période de la fête de la moisson à la Pentecôte et pendant une partie de l'été de cette année-là. C'était vers l'année 54 ou 55. D'Ephèse, l'apôtre Paul avait écrit à l'avance aux Corinthiens en disant: « J'irai chez vous quand j'aurai traversé la Macédoine, car je traverserai la Macédoine. Peut-être séjournerai-je auprès de vous, ou même y passerai-je l'hiver, afin que vous m'accompagniez là où je me rendrai. Je ne veux pas cette fois vous voir en passant, mais j'espère demeurer quelque temps auprès de vous, si le Seigneur le permet. Je resterai néanmoins à Ephèse jusqu'à la Pentecôte; car une porte grande et d'un accès efficace m'est ouverte, et les adversaires sont nombreux. » — I Cor. 16: 5-9.

14 D'Ephèse, l'apôtre Paul s'était rendu en Macédoine et dans la province de l'Achaïe (ou Grèce), pour atteindre finalement la ville de Corinthe. Ce fut pendant le temps qu'il passa avec les chrétiens de Corinthe qu'il écrivit sa magistrale épître aux Romains. Dans cette lettre, il attire de nouveau notre attention sur la collecte charitable qu'il achevait à Corinthe pour les chrétiens nécessiteux de Jérusalem. Quand nous lisons aujourd'hui ce qu'il écrivit aux Romains concernant les collectes d'argent qu'il faisait à Corinthe, rappelons-nous que beaucoup de chrétiens de Corinthe, sinon la majorité, avaient été des Gentils incirconcis. D'autre part, la plupart des chrétiens de Jérusalem, sinon tous, pour lesquels ils versaient leur contribution, étaient des Juifs circoncis. D'abord, Paul parla aux Romains de son dessein de porter l'évangile aux Gentils, dans les parties situées plus à l'ouest, jusqu'à l'Espagne. Il leur dit alors: « Présentement je vais à Jérusalem, pour venir en aide aux saints. Car la Macédoine et l'Achaïe [la Grèce, y compris Corinthe] ont bien voulu faire une collecte en faveur des saints de Jérusalem qui sont dans la pauvreté. Elles l'ont

10 Quelle sera la partie visible de ce monde juste? Que deviendra l'humanité qui lui sera soumise?

11 a) En vue de quelle fin Jéhovah donna-t-il son Fils en faveur de ce monde?
b) Quand naquit le plus grand don de Dieu sur la terre?

12 Qu'est-ce qui provoqua l'exclamation de l'apôtre Paul concernant le don ineffable de Dieu? Pourquoi est-il convenable de l'examiner?

13 De quelle ville Paul écrivit-il la 2e épître aux Corinthiens? Que dit-il au sujet de la visite qu'il leur fera?

14 a) Lors de cette visite aux Corinthiens, à qui l'apôtre Paul écrivit-il?
b) Que leur écrivit-il au sujet d'une collecte? Qu'est-ce que nous garderons à l'esprit au sujet des donateurs et des bénéficiaires?

bien voulu; aussi bien elles le leur devaient [à Jérusalem]; car si les Gentils ont eu part à leurs biens spirituels, ils doivent à leur tour les assister de leurs biens temporels. Dès que j'aurai terminé cette affaire et que j'aurai consigné ce don entre leurs mains, je partirai pour l'Espagne et passerai chez vous [chrétiens de Rome]. Or, je sais qu'en allant chez vous, j'y viendrai avec une abondante bénédiction du Christ. » — Rom. 15: 25–29, *Crampon*.

15 D'après ce qui précède, il semble que la combinaison communautaire des chrétiens juifs de Jérusalem était passée de mode, ou encore que le fonds social dans lequel tous les chrétiens pouvaient puiser suivant leurs nécessités était épuisé. Quant à cet arrangement communautaire à Jérusalem depuis et après l'an 33, il est écrit: « Tous ceux qui croyaient étaient dans le même lieu, et ils avaient tout en commun. Ils vendaient leurs propriétés et leurs biens, et ils en partageaient le produit entre tous, selon les besoins de chacun. » « Car il n'y avait parmi eux aucun indigent: tous ceux qui possédaient des champs ou des maisons les vendaient, apportaient le prix de ce qu'ils avaient vendu, et le déposaient aux pieds des apôtres; et l'on faisait des distributions à chacun selon qu'il en avait besoin. » (Actes 2: 44, 45; 4: 34, 35) Cet arrangement en commun n'allait pas sans difficultés; car il est rapporté dans le livre des Actes (6: 1): « En ce temps-là le nombre des disciples se multipliant, il s'éleva un murmure des Juifs grecs contre les Juifs hébreux, de ce que leurs veuves étaient méprisées dans la dispensation de ce qui se donnait chaque jour. » (*Sacy*) Lorsque Paul écrivit aux Romains, environ vingt années plus tard, les fidèles chrétiens de Jérusalem se trouvaient dans le besoin matériel, pour avoir courageusement résisté dans cette forteresse centrale de la religion juive, en dépit de la persécution, des injustices, de l'opposition, etc. En apprenant la nouvelle, les chrétiens habitant dans les provinces de Galatie, de Macédoine, et d'Achaïe, se sentirent poussés à les secourir matériellement. De même, les nouvelles relatant la condition des témoins de Jéhovah qui, dans les parties libérées de l'Europe, sont sortis des camps de concentration, incitent leurs frères des autres pays à leur porter secours.

16 L'apôtre Paul collabora activement à cette collecte et lui accorda tout son appui. Il considérait la chose de cette manière: l'aide apportée par les Gentils était le paiement d'une dette d'amour envers leurs compagnons chrétiens de Jérusalem. Comment cela? De cette façon: A l'origine, l'assemblée chrétienne de Jérusalem était composée de Juifs convertis. Par le moyen de cette assemblée et de son corps apostolique gouvernant, les bénédictions spirituelles de la vérité de l'évangile et du service de Jéhovah s'étaient répandues jusqu'à ce qu'au temps voulu par Dieu, elles atteignissent les non-Juifs ou Gentils, y compris ceux de Galatie, de Macédoine et d'Achaïe (ou Grèce). Comme l'apôtre Paul l'explique dans son épître aux Romains, au chapitre onze, la défaillance de la plus grande partie de la nation juive à profiter de la glorieuse occasion de devenir membre du Royaume des cieux avec Christ, a fait de la place pour que les croyants Gentils puissent participer à ce privilège. Paul dit: « Or, si leur chute [des Juifs] a été la richesse du monde [des non-Juifs], et leur amoindrissement la richesse des païens, (combien plus le sera leur plénitude; *Darby*) ... Car si leur rejet [des Juifs incroyants] a été la réconciliation du monde, que sera leur réintégration, sinon une vie d'entre les morts? » — Rom. 11: 12–15.

17 Ainsi, les membres de l'assemblée des chrétiens juifs de Jérusalem et particulièrement les apôtres, eurent le privilège de porter aux Gentils le message de l'évangile et de les informer des merveilleux privilèges spirituels qu'ils avaient de participer au Royaume des cieux. Rien de matériel sur la terre ne pourrait égaler en valeur cette magnifique faveur spirituelle, faveur qui parvint aux Gentils par l'assemblée de Jérusalem, opérant comme canal employé par Jéhovah. Comme les chrétiens d'entre les nations avaient reçu ces avantages spirituels par le moyen des chrétiens juifs de Jérusalem, cela égalait simplement les choses dans ce sens que les chrétiens nécessiteux de Jérusalem reçurent l'aide matérielle de Dieu par l'intermédiaire des chrétiens non-Juifs reconnaissants, qui habitaient en dehors de la Palestine.

18 C'est sous cet angle que les témoins de Jéhovah doivent envisager aujourd'hui toute leur activité chrétienne, sans égard aux adversaires religieux qui leur donnent les surnoms de « vendeurs de livres », de « colporteurs engagés dans une entreprise commerciale malhonnête », de « sonneurs aux portes », etc. Comme les témoins de Jéhovah obéissent à son commandement, suivant l'exemple de Christ en allant de maison en maison pour prêcher l'évangile du Royaume, ils transmettent, comme agents de Dieu, d'inestimables bénédictions spirituelles au peuple. Ils placent gratuitement entre les mains des gens beaucoup d'exemplaires de leurs ouvrages, font entendre de nombreuses conférences bibliques enregistrées, et dirigent toujours gratuitement des études bibliques dans les familles. Si donc, à côté de cela, les témoins de Jéhovah acceptent de très modestes contributions en argent pour les livres, brochures et journaux qu'ils remettent, ils n'effectuent pas une transaction commerciale ni ne commettent une escroquerie. Ils ne s'imposent pas non plus aux gens. Puisque les témoins de Jéhovah apportent ces bonnes choses spirituelles aux personnes qui acceptent les publications, ils ont le droit, selon la règle de Dieu, d'accepter des contributions matérielles dans l'intérêt de la continuation de son œuvre. L'apôtre Paul dit aussi, au sujet de lui-même et de son compagnon Barnabas: « Il est écrit dans la loi de Moïse: Tu n'emmuselleras point le bœuf quand il foule le grain. Dieu se met-il en peine des bœufs, ou parle-t-il uniquement à cause de nous? Oui, c'est à cause de nous qu'il a été écrit que celui qui laboure doit labourer avec espérance, et celui qui foule le grain fouler avec l'espérance d'y avoir part. Si nous avons semé parmi vous les biens spirituels, est-ce une grosse affaire si nous moissonnons vos biens temporels? Si d'autres jouissent de ce droit sur vous, n'est-ce pas plutôt à nous d'en jouir? »

15 a) Selon cela, quel fut évidemment le sort de l'arrangement en commun des chrétiens de Jérusalem?
b) Quel fut l'effet produit à l'extérieur par les nouvelles concernant les frères à Jérusalem?

16, 17 Comment les dons collectés étaient-ils le paiement d'une dette?

18 Quel point de vue similaire les témoins de Jéhovah adoptent-ils en acceptant des contributions dans le travail de porte en porte?

(I Cor. 9: 6, 9–12) Non, ce n'est pas une grande chose que d'accepter de telles contributions.

Soigneuse administration des dons

19 Pour nous guider quant à la véritable activité chrétienne qui doit être pratiquée de nos jours, nous ferons bien de remarquer que l'apôtre Paul ne fonda pas d'œuvres de « charité » style moderne, telles que l'ouverture de cafés-restaurants ou de « soupes populaires gratuites », pour nourrir les infortunés du monde, comme une amorce pour les gagner à une organisation religieuse. La collecte d'argent que Paul dirigea était destinée aux membres de l'organisation de Dieu. Elle allait à des chrétiens dignes, personnellement reconnus comme étant régulièrement actifs dans le service de Dieu et réalisant leur consécration envers lui avec intégrité. L'apôtre Paul ne refusa aucun don de la part des frères chrétiens par crainte de détourner l'argent destiné à la prédication directe de l'évangile. Paul approuva plutôt et surveilla la collecte des dons parce qu'elle était destinée à aider d'autres frères chrétiens nécessiteux, afin qu'ils pussent jouir de quelque soulagement matériel, ce qui leur permettait ainsi de s'engager plus librement et plus énergiquement dans l'œuvre de témoignage de Jéhovah. Paul ne toucha pas aux dons pour lui-même, il ne reçut aucune commission pour ses services de surveillant ou comme porteur de ces fonds à Jérusalem. Au milieu d'un monde d'escrocs, d'hommes trompeurs et d'imposteurs religieux, dangereux pour les chrétiens trop confiants, l'apôtre Paul accepta gratuitement la surveillance de la collecte. Il veilla personnellement à ce qu'elle fût remise fidèlement aux autorités légitimes à Jérusalem, pour qu'on ne pût rien soupçonner de mauvais s'y rapportant.

20 Remarquez l'honnêteté et la délicatesse de Paul sous ce rapport. Pour faire cette collecte, Tite et d'autres hommes tels que Luc lui furent associés. Paul s'adressa ainsi aux donateurs de Corinthe: « Ai-je tiré du profit de vous par quelqu'un de ceux que je vous ai envoyés? J'ai engagé Tite à aller chez vous, et avec lui j'ai envoyé le frère. Est-ce que Tite a exigé quelque chose de vous? N'avons-nous pas marché dans le même esprit, sur les mêmes traces? » « Nous avons envoyé avec lui le frère [probablement Luc] dont l'éloge est répandu dans toutes les églises, à cause de ce qu'il a fait pour l'Evangile. Bien plus, il a été choisi par les suffrages des Eglises, pour être notre compagnon de voyage dans cette œuvre de charité que nous accomplissons à la gloire du Seigneur lui-même, et pour montrer notre bonne volonté. Nous voulons éviter par là tout reproche au sujet de l'administration de cette abondante collecte; car nous recherchons ce qui est bien, non seulement devant le Seigneur, mais aussi devant les hommes. Nous avons encore envoyé avec eux l'un de nos frères dont nous avons plusieurs fois, en diverses occasions, éprouvé le zèle, et qui en aura beaucoup plus encore cette fois-ci, à cause de la grande confiance qu'il a en vous. Ainsi, en ce qui concerne Tite, il est mon compagnon et mon collaborateur auprès de vous; en ce qui concerne nos frères, ils sont les envoyés des Eglises, la gloire du Christ. Donnez-leur donc, à la face des Eglises, des preuves de votre charité [en rapport avec ce fonds de charité pour les frères de Jérusalem], et montrez-leur que nous avons eu raison de leur faire un si grand éloge de vous. » — II Cor. 12: 17, 18, *Segond*; 8: 18–24, *Version Synodale.*

21 La conduite de l'apôtre montre que les vrais chrétiens d'aujourd'hui sont fondés à prendre de grandes précautions concernant leurs contributions en argent. A diverses reprises, « La Tour de Garde » a publié des avertissements contre des imposteurs qui arrivent à l'improviste dans certains groupes et se présentent aux assemblées locales, se prétendant des témoins dignes de foi. Ils n'ont aucune lettre de créance, mais ils emploient un langage qui montre qu'ils ont quelque connaissance de la vérité. Ils peuvent même accompagner les proclamateurs du Royaume dans quelques sorties dans le champ du service. De cette façon, ces inconnus se préparent aisément le chemin pour demander une aide financière à toutes les personnes sur qui ils ont fait une bonne impression, ou bien ils obtiennent l'entrée chez des frères et, là, ils commettent un vol aussi important qu'ils le peuvent. L'apôtre Paul parle des « temps difficiles » qui marqueront ces « derniers jours », il nous met en garde contre ceux qui ont « l'apparence de la piété » et nous conseille: « Eloigne-toi de ces hommes-là. Il en est parmi eux qui s'introduisent dans les maisons, et qui captivent des femmes d'un esprit faible et borné, chargées de péchés, agitées par des passions de toute espèce, apprenant toujours et ne pouvant jamais arriver à la connaissance de la vérité. » — II Tim. 3: 1–7.

22 En remettant le produit de leur collecte à l'apôtre Paul, les frères de Corinthe le confiaient à un serviteur connu, éprouvé, digne de confiance. Ils se fiaient aussi à des frères connus à qui Paul avait donné des lettres de créance pour les assurer qu'ils ne remettaient pas l'argent entre les mains de mauvaises personnes. Comme surveillant de cette collecte, Paul écrivit aux consacrés à Corinthe: « En ce qui concerne la collecte qui se fait pour les saints, suivez, vous aussi, les directions que j'ai données aux Eglises de la Galatie. Que chacun de vous, le premier jour de la semaine, mette en réserve chez lui ce qu'il aura pu épargner (de son salaire hebdomadaire; *Moffatt*), afin qu'on n'attende pas mon arrivée pour faire les collectes. Quand je serai arrivé, j'enverrai avec des lettres ceux que vous aurez choisis, pour porter vos libéralités [dons de charité] à Jérusalem. Et si la chose mérite que j'y aille moi-même, ils viendront avec moi. » (I Cor. 16: 1–4, *Version Synodale*) Quoique l'apôtre Paul fût bien connu et éprouvé, il donna cependant toute raison plausible pour inspirer confiance. Tout cela assura les donateurs que leurs oboles atteindraient effectivement ceux à qui la collecte était destinée.

23 Il n'a jamais été dit que l'apôtre Paul fit une collecte hebdomadaire en passant une assiette à la ronde dans les réunions d'ecclésias dans lesquelles

---

19 En rapport avec la collecte de Paul, que notons-nous comme guide pour une semblable activité et surveillance aujourd'hui?

20 Qu'est-ce que Paul écrivit en II Corinthiens concernant lui-même et ses collaborateurs pour montrer son honnêteté et sa pureté dans tout cela?

21 En quoi la conduite de l'apôtre justifie-t-elle les chrétiens de nos jours lorsqu'ils prennent des précautions? Pourquoi « La Tour de Garde » a-t-elle par conséquent publié des avertissements?

22 Quelles furent les instructions de l'apôtre Paul au sujet de la préparation de la collecte? A qui les fonds collectés durent-ils être confiés?

il parlait, et ce pour subvenir à ses besoins financiers ou pour la salle de réunion du groupe. Il ne fit aucune quête ou collecte, bien qu'il ne reçût aucun salaire régulier des assemblées qu'il établit et qu'il servit. Plutôt que de surcharger une assemblée par des dépenses personnelles, Paul s'arrangea pour « travailler de [ses] propres mains ». « Nous travaillons dur pour notre vie. » (I Cor. 4: 12, *Moffatt*, angl.) Ainsi, les instructions de Paul aux Corinthiens étaient: « Que chacun de vous, le premier jour de la semaine, mette à part chez lui ce qu'il pourra, selon sa prospérité. » Cela ne signifie pas que la collecte devait être faite lors des rassemblements hebdomadaires ou autres réunions du groupe. (I Cor. 16: 2) Cela signifie plutôt que chaque Corinthien qui désirait participer à la collecte devait prélever sur son salaire hebdomadaire. Et, au commencement de chaque nouvelle semaine, dans sa propre maison, et non pas au lieu de réunion de l'ecclésia, il devait mettre de côté ce qu'il pouvait pour le fonds de charité, selon ce que le revenu de la semaine écoulée lui permettrait de faire. C'est en harmonie avec les instructions de Paul que la *Tour de Garde, Société de Bibles et de Tracts,* emploie chaque année les colonnes de cette revue pour signaler à ses lecteurs le privilège de participer volontairement au « Fonds des Bonnes Espérances », comme il est appelé depuis longtemps. Citons la note du numéro du 1er mai 1945 (éd. angl.), au sujet de ce fonds, sous le titre « L'Œuvre du Royaume »:

24 « Cette note n'est pas un appel d'argent, mais un rappel, à tous ceux qui désirent soutenir le Royaume de Jéhovah, qu'il est convenable de pourvoir par avance aux besoins de l'œuvre, et de le faire en mettant de côté, chaque semaine, une somme déterminée, en harmonie avec les moyens selon lesquels le Seigneur les fait prospérer financièrement. Le travail de la Tour de Garde, Société de Bibles et de Tracts, est d'employer l'argent qui est versé de la manière la plus économique, pour faire connaître le nom de Jéhovah et son Royaume. Le fait de connaître à l'avance la somme probable qui sera donnée durant l'année par ceux qui sont intéressés, nous permet d'établir un plan de travail et de prévoir les dépenses qui en découlent. » — « The Watchtower », 1er mai 1945, p. 140, col.1.

25 L'acte légal de la Société ne lui permet pas de faire des dons en espèces aux ecclésias et aux individus en général pour pourvoir à leurs besoins matériels. La Société, selon sa charte théocratique, est consacrée à subvenir au grand besoin de tous les peuples, savoir, aux bénédictions spirituelles sous forme d'information, d'instruction, d'éducation, concernant la voie par laquelle ils peuvent obtenir le salut éternel grâce au Royaume de Jéhovah administré par Christ. En conséquence, la Société La Tour de Garde publie non seulement des écrits et des discours enregistrés expliquant la sainte Bible en de nombreuses langues, mais elle envoie aussi ses représentants dans toutes les parties de la terre pour porter aux peuples affamés spirituellement cette instruction chrétienne qui donne la vie. Depuis la fondation de l'école biblique « Galaad », en février 1943, la Société La Tour de Garde a déjà envoyé plus de cent diplômés dans les pays de l'hémisphère occidental, même pendant que la guerre mondiale faisait rage. A côté de cela, elle a envoyé des centaines d'autres diplômés dans des centres stratégiques d'éducation biblique partout aux Etats-Unis. La Société La Tour de Garde est ainsi engagée dans la plus grande et la plus nécessaire des œuvres charitables. Elle espère un vaste développement de ce service charitable pendant la période d'après-guerre.

26 D'après l'œuvre accomplie par la Société depuis sa constitution légale en 1884, c'est-à-dire depuis plus de soixante années, ceux qui ont contribué à la soutenir dans le passé savent qu'elle est une surveillante fidèle et digne de confiance pour tous les dons qui lui ont été confiés en faveur de l'œuvre du Royaume de Jéhovah. Ils savent que l'argent qu'ils donnent volontairement à la Société sera certainement employé, avec la sagesse qui vient d'en haut, de la manière qu'ils désirent, dans la plus grande des œuvres de charité. Le Dieu tout-puissant a béni les fonds limités qui ont été mis, pour son service, à la disposition de la Société. Ils ont permis d'obtenir ce grand résultat concernant le témoignage du Royaume et de donner l'éducation chrétienne à des millions de personnes sur toute la terre. Cela est une preuve irréfutable de l'approbation de Jéhovah. C'est une occasion pour tous les donateurs financiers, de manifester leur joie et de rendre des actions de grâces à Dieu. Nous avons l'assurance qu'il continuera d'en être ainsi jusqu'à ce que l'œuvre de la Société soit terminée.

Générosité du pauvre

27 La cause du Seigneur n'a jamais dépendu, pour subsister, des contributions des riches en biens matériels. Le Seigneur qui possède toute richesse a toujours pourvu infailliblement aux besoins de ses serviteurs engagés dans son œuvre. La force vitale soutenant son œuvre pour sa continuité et son accroissement, a été son esprit ou force active, agissant en son peuple consacré. Jéhovah n'a jamais appelé beaucoup de riches. (Jacq. 2: 5) En ce qui concerne l'appui financier apporté à son œuvre, ce sont les consacrés pauvres qui, matériellement, ont formé l'élément le plus important, parce qu'ils étaient remplis de son esprit, comprenaient et appréciaient les précieuses vérités. Venant de gens aux ressources modestes et en butte à l'opposition impitoyable du monde, leurs dons ont été l'expression d'un amour plus grand que celui des riches qui offrent avec largesse une partie de leur superflu. Remarquez comment l'apôtre attire l'attention sur ce point en en soulignant la réalité en son temps, quand il écrit ce qui suit aux frères de Corinthe, en Achaïe (Grèce), pour leur encouragement (II Cor. 8: 1–8):

28 « Nous vous faisons connaître, frères, la grâce de Dieu qui s'est manifestée dans les églises de Macédoine. Au milieu de beaucoup de tribulations

23, 24 a) Quelle procédure Paul n'employa-t-il pas quant à la collecte? Comment ses instructions durent-elles être suivies?
b) Comment la Société La Tour de Garde a-t-elle publié de semblables instructions?
25 Conformément à sa charte, qu'est-ce que la Société est destinée à fournir? Comment l'a-t-elle fait jusqu'ici?
26 Comment les donateurs chrétiens savent-ils que la Société est une surveillante fidèle et digne de confiance pour l'emploi des dons? Qu'est-ce qui montre que Jéhovah approuve les services qu'elle a rendus?
27 De quoi la continuation de l'œuvre de Dieu a-t-elle dépendu? Pourquoi ne dépend-elle pas des riches matériellement?

qui les ont éprouvées, leur joie débordante et leur pauvreté profonde ont produit avec abondance de riches libéralités de leur part. Ils ont, je l'atteste, donné volontairement selon leurs moyens, et même au delà de leurs moyens, nous demandant avec de grandes instances la grâce de prendre part à l'assistance destinée aux saints. Et non seulement ils ont contribué comme nous l'espérions, mais ils se sont d'abord donnés eux-mêmes [dans la consécration] au Seigneur, puis à nous, par la volonté de Dieu. Nous avons donc engagé Tite à achever chez vous cette œuvre de bienfaisance, comme il l'avait commencée. De même que vous excellez en toutes choses, en foi, en parole, en connaissance, en zèle à tous égards, et dans votre amour pour nous [le corps gouvernant], faites en sorte d'exceller aussi dans cette œuvre de bienfaisance. Je ne dis pas cela pour donner un ordre, mais pour éprouver, par le zèle des autres, la sincérité de votre charité (de votre amour; *Darby*). »

29 Bien que l'apôtre attirât l'attention sur le privilège de participer à la collecte, agissant ainsi pour une cause des plus dignes et des plus justes, il laissa cependant à la chose un caractère bénévole. Il encouragea les chrétiens à faire leur possible pour ce qui est des dons en citant l'exemple de leurs frères de Macédoine. La grande pauvreté matérielle des Macédoniens, jointe à la grande épreuve qui les affligeait, ne parvint pas à étouffer leur joie de donner leur obole pour aider d'autres frères dans le besoin, c'est-à-dire ceux de Jérusalem, vraisemblablement plus nécessiteux qu'eux-mêmes. L'apôtre Paul nous rappelle que des chrétiens qui sont avancés, qui excellent dans la connaissance chrétienne et possèdent la facilité de l'exprimer, qui excellent aussi dans la foi et l'amour pour le corps gouvernant de l'Eglise, ne doivent pas être les derniers à aider leurs frères nécessiteux. Tandis que nous nous efforçons de prêcher l'évangile aux autres, nous veillerons à ne pas oublier ni négliger les besoins matériels et principalement les besoins spirituels de nos frères et des « étrangers » qui ont déjà franchi les « portes » de l'organisation. Tout en retournant chez les personnes de bonne volonté nouvellement intéressées, ne négligeons pas de visiter nos frères qui sont dans le besoin spirituel, de peur que nous ne laissions succomber ceux qui se trouvent déjà rassemblés.

30 Après avoir rappelé l'exemple de générosité des frères macédoniens, l'apôtre nous montre l'exemple de clémence du Conducteur céleste de l'Eglise tout entière, cet exemple étant le plus propre à nous inciter à donner avec désintéressement. Paul dit: « Car vous connaissez la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ, qui pour vous s'est fait pauvre, de riche qu'il était, afin que par sa pauvreté vous fussiez enrichis. » (II Cor. 8: 9) Oui, nous savons combien le Seigneur Jésus-Christ a été miséricordieux en contribuant au succès de la cause de Jéhovah en faveur des nécessiteux de la terre. Quoique plus riche que les autres fils de Dieu dans les cieux, Jésus abandonna cette richesse et revêtit la forme humaine, commençant par naître dans une étable. Après avoir travaillé comme charpentier jusqu'à ce qu'il eut atteint l'âge d'homme, il quitta la maison paternelle et partit prêcher le Royaume des cieux. Pendant tout ce temps, il ne prétendit à aucun bien matériel sur cette terre, sur laquelle il ne possédait même pas un lieu où reposer sa tête. Finalement, il mourut, abandonnant sa vie humaine, comme preuve de son dévouement inlassable à Dieu et aussi en sacrifice pour la rançon des hommes qui accepteraient ce sacrifice, comme le firent les frères de Corinthe. Quoique Dieu le ressuscitât des morts et le rétablît dans les cieux, lui accordant de plus grandes richesses et plus de puissance que jamais auparavant, c'est parce qu'il se fit premièrement pauvre, afin de contribuer de tout son pouvoir à la justification du nom de Jéhovah, que les fidèles disciples de Christ devinrent spirituellement riches.

31 Ces richesses spirituelles actuelles sont un avant-goût de celles qu'apportera la vie éternelle et dont hériteront les fidèles dans l'éternel monde nouveau de justice. Réfléchissons donc à la sollicitude de notre Seigneur Jésus-Christ, qui ne put être égalée par les frères de Macédoine, ni par qui que ce soit dans l'Eglise tout entière, et que cela nous incite à une générosité semblable envers ceux pour qui mourut le bienveillant Seigneur.

32 Faire un don pour la cause du Seigneur quand on est soi-même à la veille d'être dans le besoin matériel et qu'on endure en outre la sévérité de la persécution, exige beaucoup de foi dans les dispositions futures de Dieu à l'égard des siens. La foi en Dieu ne permettra jamais à quelqu'un de se relâcher ou de se ralentir à apporter loyalement et dans la mesure du possible sa contribution à sa cause. La Société La Tour de Garde continuera de se confier en Jéhovah qui pourvoit à son œuvre d'année en année. Elle continuera d'employer les dons qu'elle reçoit aussi bien que possible, faisant en sorte qu'aucun don ne reste improductif et non employé à son service. Jéhovah, par Jésus-Christ, ne l'a pas abandonné jusqu'à ce jour, et il ne l'abandonnera pas, car la Société doit servir jusqu'à ce qu'elle ait accompli l'œuvre de Dieu. L'apôtre Paul, écrivant aux Corinthiens dans un même ordre d'idées, dit:

33 « C'est donc un avis que je donne; et il s'adresse à vous d'autant mieux que, dès l'année dernière, vous avez été les premiers, non seulement à entreprendre cette œuvre, mais à la vouloir. Achevez donc maintenant votre œuvre, afin qu'à l'ardeur de votre bonne volonté réponde aussi l'exécution, suivant vos moyens. Car, si l'on donne de bon cœur, suivant ce qu'on a, — et non suivant ce qu'on n'a pas, — on est agréable à Dieu. Je ne vous demande pas, pour soulager les autres, de vous mettre vous-mêmes dans la gêne, mais je voudrais qu'il y eût de l'égalité

---

28 En quels termes, en II Corinthiens 8, l'apôtre Paul attire-t-il l'attention sur ce fait, comme étant vrai en son temps?

29 a) Quel caractère Paul laissa-t-il à la question de collecte, mais avec quel exemple stimulant?
b) Quelle responsabilité l'apôtre Paul remet-il en mémoire aux chrétiens spirituellement avancés et développés, sous ce rapport?

30 Quel fut l'exemple le plus propre à susciter un don désintéressé auquel Paul fait allusion?

31 De quoi de telles richesses spirituelles sont-elles un avant-goût? A quoi sommes-nous stimulés en réfléchissant à ces questions?

32 A quelle qualité est-il fait appel pour donner quand on se trouve soi-même dans des conditions de nécessité et d'épreuve? De quelle manière la Société a-t-elle démontré cette qualité?

33 En quels termes Paul écrivit-il, dans un ordre d'idées semblable, en II Corinthiens 8?

entre vous. Dans les circonstances présentes, votre abondance suppléera à leur indigence, afin que leur abondance supplée aussi à votre indigence, et qu'ainsi il y ait égalité. Comme il est écrit: Celui qui avait beaucoup recueilli n'avait pas trop, et celui qui avait peu recueilli ne manquait de rien. » — II Cor. 8:10-15.

34 Ainsi, les membres du peuple consacré à Jéhovah sont mis à l'épreuve et ont le privilège de manifester l'un pour l'autre une mutuelle considération. Afin d'égaliser les choses parmi eux, et afin que tous puissent avoir autant d'occasions que possible de se consacrer à l'œuvre du témoignage de Dieu, les frères qui sont le mieux pourvus peuvent venir en aide à ceux qui se trouvent temporairement dans la nécessité. Aucun don, fait par quiconque en faveur du service de Jéhovah, ne doit être dédaigné, si petit soit-il. Jésus ne méprisa pas la pite de la veuve mais lui accorda proportionnellement une grande valeur. Si l'évaluation est faite selon ce que possède une personne et non selon ce que d'autres possèdent, le don sera estimé proportionnellement, et le sera ainsi grandement. Quelle richesse de dévouement, de zèle et d'affectueuse considération est ainsi mise en évidence! Il est certain que Dieu, qui a la charge de son organisation théocratique, équilibrera toutes choses, dans la suite des temps, afin que tous ceux de son peuple puissent avoir l'occasion de se rendre service et de s'aider les uns les autres. Le secours et l'assistance ne doivent pas toujours aller dans une direction seulement. Ceux qui possèdent davantage peuvent, en donnant de leur superflu, réduire leurs moyens, venant ainsi en aide à ceux qui ont peu ou qui peuvent avoir besoin d'assistance.

35 Par conséquent, selon le bon plaisir de Dieu, ceux qui possèdent beaucoup, n'auront rien de trop pour le gaspiller, tandis que ceux dont les moyens sont modestes ne se trouveront pas dans des conditions d'insuffisance qui réduisent leurs forces et leur capacité de servir activement le Seigneur. Comme ce fut le cas dans le désert, où Jéhovah Dieu pourvut miraculeusement à la manne destinée aux Israélites, qui, chaque jour, sortaient pour la ramasser: « On mesurait ensuite avec l'omer; celui qui avait ramassé plus n'avait rien de trop, et celui qui avait ramassé moins n'en manquait pas. Chacun ramassait ce qu'il fallait pour sa nourriture. » (Exode 16:18) Supposons qu'un proclamateur se soit engagé à travailler un certain nombre d'heures dans le service du champ du Seigneur. Si, à un moment donné, il se trouve dans la nécessité d'aider l'un de ses frères ou un nouvel intéressé à travailler dans le champ, il ne doit pas craindre que cela nuise à sa quote-part de service pour le Seigneur. Avec le temps, au fur et à mesure que le service se poursuit, le Seigneur égalisera les choses, cependant que nos compagnons sont activement aidés à participer à son œuvre de témoignage. Donc, ni l'œuvre en général, ni notre travail ne souffriront, mais l'aide aux frères est plus généralisée, et le caractère de l'organisation dans son ensemble en sera aussi meilleur.

36 Le Seigneur a ainsi montré la voie de la générosité comme étant une échappatoire pour éviter d'amasser des trésors sur la terre où existe le danger de les perdre. Celui qui donne avec foi pour la cause de Dieu pour laquelle œuvrent les serviteurs consacrés à Jéhovah, ne s'engagera pas dans une entreprise déficitaire. Celui qui donne volontairement et généreusement est certain de tirer profit spirituellement de son acte de générosité et de dévouement aux intérêts du peuple de Dieu et de son œuvre. Sous ce rapport, l'apôtre nous rappelle la loi infaillible de Dieu, quand il continue en ces mots: « Sachez-le bien, celui qui sème peu moissonnera peu, et celui qui sème abondamment moissonnera abondamment. Que chacun donne comme il l'a décidé dans son cœur, non pas à regret ou par contrainte; car Dieu aime celui qui donne gaiement. Et Dieu est puissant pour vous combler de toutes sortes de grâces, afin qu'ayant toujours, en toute chose, tout ce qui vous est nécessaire, vous ayez encore largement de quoi faire toutes sortes de bonnes œuvres, comme il est écrit: *« Il a répandu (il a fait des largesses;* Segond*), il a donné aux pauvres; sa justice (charité;* Moffatt*) demeure éternellement.* » — II Cor. 9:6-9, *Version Synodale;* Ps. 112:9.

37 Dès lors nous pouvons avoir confiance que le serviteur consacré à Dieu, qui profite de l'opportunité qui lui est accordée pour faire des dons charitables aux pauvres du Seigneur, moissonnera d'autres privilèges semblables, et cela aussi longtemps que nous aurons des pauvres avec nous. Le donateur garde vivant et actif son esprit de générosité; et Dieu ne manquera pas d'employer à son service béni celui qui est ainsi désintéressé. Cela parce que Dieu aime celui qui, de bon cœur et sans contrainte, donne joyeusement de ce qu'il a pour soutenir l'organisation de Dieu et son œuvre de témoignage. Comment Dieu pourrait-il laisser cette personne généreuse tomber elle-même dans un réel besoin?

38 Aucun plaisir ne peut être plus grand pour nous que de voir ceux qui ont profité de nos dons, pour la cause de Dieu, reconnaître ce dernier comme l'instigateur de cette charité véritable et ensuite le remercier et le louer, particulièrement en se consacrant à lui et en entrant à son service pour chanter ses louanges. Ainsi, notre don ne s'arrête pas avec l'aide apportée à la personne nécessiteuse. Il va au delà, il incite d'autres personnes à remercier Dieu et à le servir. L'apôtre nous rappelle ce fait et comment Dieu avec amour prend soin des joyeux donateurs, quand il dit: « Celui qui fournit de la semence au semeur [les moyens de donner] et du pain pour sa nourriture, vous fournira [*pour de nouveaux privilèges de service*] *et vous multipliera* la semence, et il augmentera les fruits de votre justice [de vos charités; *Moffatt*]. Vous serez de la sorte enrichis à tous égards pour toute espèce de libéralités, qui, par notre moyen, feront offrir à Dieu des actions de grâces. Car le secours de cette assistance non seulement pourvoit aux besoins des saints, mais il est encore une source abondante de

34 Pourquoi les petits dons ne doivent-ils pas être refusés? Comment les circonstances s'égaliseront-elles par la suite pour le peuple de Dieu?

35 a) Qu'illustrent les résultats du ramassage de la manne par les Israélites dans le désert?
b) Comment Dieu égalise-t-il les choses en ce qui concerne le proclamateur du Royaume, sa part d'heures de travail et son assistance à d'autres proclamateurs?

36 Quels sont les avantages et le profit résultant pour le donateur? Quelle loi Dieu applique-t-il dans cette affaire?

37 Comment est-il vrai que « sa charité demeure éternellement »?

38 Quel résultat agréable s'ensuit-il quand nous donnons à d'autres? Quel est par conséquent le but du généreux donateur concernant les remerciements?

nombreuses actions de grâces envers Dieu. » (II Cor. 9: 10-12) Quel est donc le but du généreux donateur, qui ne permet pas à sa main droite de connaître ce que fait sa main gauche, pour ce qui est de parler de ses aumônes aux autres? Le voici: c'est de ne pas accepter personnellement des remerciements, mais de les faire adresser au premier Dispensateur, Jéhovah Dieu, pour qui la personne généreuse n'est que l'agent.

39 Autre chose! Quand une fraction du peuple consacré à Dieu fait un don aux nécessiteux d'un autre groupe, réfléchissez à l'effet unificateur produit! Ainsi, les secours apportés aux frères juifs de Jérusalem devaient provoquer chez ceux-ci des dispositions bienveillantes et atténuer leur prévention envers les donateurs Gentils! Ils comprirent plus intimement que Dieu avait vraiment uni, en dépit des nationalités, les membres juifs et gentils, en un seul corps, en Jésus-Christ. Les Juifs qui reçurent les dons discernèrent plus clairement que les donateurs gentils vivaient réellement selon leur profession d'être soumis aux enseignements de l'évangile de Christ. Les prières que les bénéficiaires adressèrent à Dieu les attachèrent plus profondément aux donateurs, tout cela grâce à l'extraordinaire faveur que Dieu accorda aux frères qui donnèrent. (Rom. 15: 30, 31) Tel est le résultat salutaire lorsque des chrétiens aimants exercent leur charité envers leurs compagnons chrétiens passant par des moments critiques. Cela est bien décrit par les dernières paroles de l'apôtre à propos de cette question de la collecte des fonds pour les saints nécessiteux, en ces termes: «... par l'expérience qu'ils font de ce service, ils glorifient Dieu pour la soumission dont vous faites profession à l'égard de l'évangile du Christ, et pour la libéralité de vos dons envers eux et envers tous, et par les supplications qu'ils font pour vous, étant animés d'une ardente affection envers vous, à cause de la surabondante grâce de Dieu qui repose sur vous (que Dieu vous a faite; *Segond*). Grâces à Dieu pour son don inexprimable! » — II Cor. 9: 13-15, *Darby*.

40 Personnellement l'apôtre Paul n'était pas l'un des saints pauvres qui devait bénéficier de l'argent collecté. Cependant, il fut tellement ému de la générosité de ces frères gentils envers les chrétiens juifs de Jérusalem, qu'il s'écria: « Grâces à Dieu pour son inexprimable don gratuit! ». (*The Emphatic Diaglott*) En conséquence, nous commençons à comprendre que le « don gratuit » inexprimable, ineffable, indescriptible, pour lequel Paul rendit si chaleureusement grâces à Dieu, n'est pas Jésus-Christ. Le « don gratuit » est cette « grâce surabondante » que Dieu a déversée sur ces chrétiens dévoués. Cette grâce extraordinaire et surabondante de Dieu, envers son peuple consacré, déborda dans la générosité des Gentils envers leurs frères nécessiteux de Jérusalem.

41 Cette grâce ou faveur de Dieu est si merveilleuse qu'elle surpasse tout pouvoir humain de description ou d'expression. Une telle faveur suprême inclut nécessairement le Fils de Dieu par qui cette faveur nous vient. Ce don de la grâce ou comble de la faveur de Dieu représente la somme totale de toutes ses bontés et de sa bienveillance à l'égard de son peuple, par Jésus-Christ, pendant toute la vie de ses fidèles sur la terre. Elle abonde pour leur salut éternel et pour sa gloire et sa réhabilitation. Grâces soient rendues à Dieu pour le généreux don gratuit de la faveur surabondante qu'il accorde en ce jour à son peuple consacré!

39 Quel est l'effet général salutaire quand les chrétiens exercent la charité envers leurs compagnons chrétiens dans les moments critiques? Qu'est-ce que cela montre?

40 Pourquoi, s'il n'était pas bénéficiaire, l'apôtre Paul fut-il poussé à remercier Dieu? Quel est donc son « don ineffable »?

41 Pourquoi ce « don » est-il ineffable ou indescriptible? Qui cela comprend-il nécessairement?

Extrait de l'Annuaire 1946

Australie

Pendant les années difficiles de l'opposition, surtout en 1943 et 1944, il y eut — pour rendre témoignage — plus de proclamateurs avec plus d'heures que ce ne fut le cas dans l'exercice 1945. Les frères et sœurs qui persévérèrent dans le service avec les nouveaux qui se joignirent à eux ont atteint de bons résultats dans leur activité. Un témoignage magnifique fut rendu dans tout le pays. Nous espérons que ceux qui se détournèrent ou furent engloutis par la « mer » n'attendent pas une époque plus favorable pour servir le Seigneur. C'est maintenant l'époque convenable.

La nouvelle campagne de conférences fut introduite cette année en Australie avec succès. Le rapport du serviteur de la filiale australienne montre que les frères et sœurs sont vraiment zélés pour refouler les ennemis jusqu'aux portes. L'œuvre du Seigneur — pour être accomplie — ne se fonde pas sur le grand nombre, mais sur ceux qui sont complètement dévoués au Seigneur et s'efforcent de faire sa volonté. Elle demande zèle, force d'âme et persévérance inlassable pour être menée à bonne fin, et cela est agréable au Seigneur. Voici des extraits du rapport écrit par le serviteur de la filiale: De la main de Jéhovah nous avons reçu un abondant équipement théocratique: la Bible « *Version Américaine Standard* », le livre « *Le Royaume est proche* », le « *Livre de cantiques* » et « *La Tour de Garde* » et « *Consolation* » en éditions américaines. Nous venons d'être informés qu'un envoi de l'ouvrage « *Aide théocratique pour proclamateurs du Royaume* » approche de nos rivages. Nous reconnaissons que toutes ces mesures tendent à un but, afin que, dans notre tâche consacrée à Dieu et dans laquelle la campagne de conférences est devenue maintenant un point de ralliement et un centre, nous soyons mieux au fait.

L'ouverture du cycle de conférences publiques le 1er mars fut sans doute le grand événement de l'année 1945. Il s'étend irrésistiblement sur tout le pays et croît en impulsion, comme d'autres possibilités de proclamation se présentent à nous. Des enseignes de proclamation réapparaissent dans les rues; ici et là un amplificateur qui a survécu au siège des 5 années passées est mis en service; d'aimables invitations sont remises personnellement aux personnes dont les noms sont contenus dans le casier des visites; et des millions de billets d'invitation captivants sont présentés avec un gai sourire engageant, tout cela s'ajoute pour amener les gens aux conférences. Quand ils sont venus une fois à la recherche de la vérité,

ils reviennent généralement, car les conférences leur exposent la vérité de la manière la plus claire. En six mois 1302 conférences furent faites, que vinrent entendre 48 955 auditeurs. Grands et petits groupes, pionniers isolés et pionniers spéciaux, tous ont pris part à cette campagne.

Quelques-uns des groupes de la campagne eurent à mener une lutte inégale. Dans le Queensland par exemple il y a un groupe de dix proclamateurs qui mènent de front deux séries de conférences, en traitant dimanche après dimanche, à plusieurs endroits, le même sujet. Le serviteur de groupe est le seul orateur. Ces frères et sœurs font 11 km. et plus à pied pour se rendre dans les villages où les conférences sont faites. Ils étaient enchantés d'avoir dans un village 45 auditeurs. Presque tous les habitants étaient présents et à la fin d'une des conférences un juge de paix proposa un vote de remerciement pour la conférence très instructive.

A Kalgoorlie, dans l'Australie Occidentale, une société patriotique protesta auprès du conseil de ville parce qu'on nous avait laissé la jouissance de la halle municipale. Le maire déclara que la requête était offensante et impolie et le conseil la repoussa.

Une messagère dans l'Australie Occidentale raconte qu'elle ne pouvait plus parler après un accès de grippe. Pour ne pas faire manquer l'invitation à la conférence aux hommes de bonne volonté qui lui étaient confiés, elle préféra écrire une invitation personnelle à trente-six intéressés. A son entrée dans la salle des conférences elle fut ravie de pouvoir constater qu'un si grand nombre d'entre eux étaient venus remplir toute une rangée de places.

Notre première campagne de « Tour de Garde » depuis 1940 fut menée de mars à juin de cette année. Nous reçûmes de nouveau les revues de Brooklyn et les proclamateurs furent tout enthousiasmés de pouvoir en faire bon usage. Au cours de la campagne on fit 4547 abonnés. Les poches à revues sont maintenant réintroduites dans les rues, et les proclamateurs sont heureux de leur aide; elles les font connaître comme annonciateurs du gouvernement théocratique.

Les groupes

En mars le nombre des serviteurs des frères en campagne fut élevé de 4 à 6 pour qu'on puisse venir à bout des plus longues visites aux groupes. Le rapport montre que le chiffre moyen des proclamateurs en service est de 8,7% inférieur à celui de l'année passée. Chose incompréhensible, la vision s'est troublée chez quelques-uns qui se sont abandonnés à l'irrégularité ou dans certains cas même à l'inactivité. Lors de discussions, ces frères et sœurs reconnaissent généralement qu'il y a beaucoup à faire et qu'une responsabilité repose sur eux. Comme ils manquent du saint-esprit, il ne leur est cependant pas facile de secouer leur somnolence. Les serviteurs dans les groupes font des efforts communs pour venir en aide à ces frères et sœurs inactifs et irréguliers qui doivent reprendre une part active dans l'œuvre. Beaucoup s'y prêtent et ont dit le cas qu'ils faisaient de la préoccupation montrée pour leur bien-être.

Malgré l'abaissement du nombre des proclamateurs, le nombre des études de livres, régulièrement dirigées, a été maintenu. De même que les proclamateurs font des progrès dans le service théocratique et tirent profit des démonstrations dans les assemblées de service, de même les études sont en progrès. Le nombre des visites complémentaires est de 8,6% plus élevé que l'année passée.

Au cours de l'année les pionniers spéciaux ont fondé huit groupes dans les dix-huit zones travaillées par eux; à Tamworth, où deux pionniers spéciaux ont dirigé un cycle de conférences, les journaux locaux manifestèrent un vif intérêt et écrivirent de bons comptes rendus. Et depuis, les pionniers spéciaux ont souvent rencontré des gens qui, après avoir lu les comptes rendus, leur demandaient des livres.

Un pionnier, dans une autre ville à 80 km. de là, arriva chez une femme qui désirait posséder les livres répandus par « les gens de la Tour de Garde qui avaient fait la conférence publique à Tamworth ».

Service de la filiale

Le 7 décembre 1944 le *Béthel* nous a été rendu par l'armée et depuis, la famille est de nouveau réunie. C'était une magnifique bénédiction de rentrer ici et d'avoir tout à la même place, le bureau, l'imprimerie et le dépôt de livres. Tous les membres de la famille ont apprécié leur retour et remercient le Père céleste qui vraiment « fait concourir toutes choses au bien de ceux qui l'aiment ».

Cette année l'imprimerie confectionna 44 322 livres, 740 825 brochures, 296 875 revues, 531 000 « Nouvelles du Royaume », 3 346 000 invitations aux conférences et 1 485 655 imprimés divers. Les livres qui furent imprimés sont « Le Royaume est proche » et une petite réimpression de « La vérité vous affranchira ». Toutes les brochures nouvellement éditées par le bureau principal furent imprimées et trouvèrent une large diffusion. Le bureau de Strathfield et les dépôts envoyèrent aux proclamateurs: 6 266 Bibles, 106 625 livres, 853 989 brochures et 1 438 disques de gramophones.

Assemblée d'avril

Comme la conférence publique « Les débonnaires hériteront la terre » avait lieu en même temps que la conférence de l'U.N.C.I.O., cela signifiait sans doute un défi aux architectes du « Nouvel ordre mondial ». A quelques-uns des quatorze centres de l'assemblée d'avril, l'ennemi chercha à empêcher l'expression de cette nouvelle consolatrice. Mais comme toujours le Seigneur retourna l'épée contre les adversaires et il se servit de leur entreprise diabolique pour mettre en évidence d'autant plus fortement le Royaume contre l'arrière-plan des conditions effrayantes sur la terre.

Les frères et sœurs de l'Australie-Méridionale se réunirent à Glenelg, faubourg-plage d'Adélaïde. La proclamation se déroula magnifiquement, mais comme le point culminant, la conférence publique, approchait, les adversaires commencèrent à se montrer. Peu avant le début de la conférence, des tapageurs mirent le feu à l'une des automobiles et quand le président introduisit l'orateur, ils entrèrent dans la salle comme une clique bruyante. Ils causèrent un tel tumulte que la conférence ne put pas être faite. L'intervention de la police resta sans effet. A un certain moment ils tentèrent de saccager l'installation, mais les commissaires de salle chargés de la surveiller étaient prêts à défendre la propriété du Seigneur. Dans la mêlée qui en résulta plusieurs assaillants furent jetés à terre, après quoi ils se retirèrent. Bien qu'ils eussent fait beaucoup de bruit à propos de leur « loyauté », il y avait dans le public beaucoup de soldats rentrés dans leurs foyers, qui montrèrent une vraie loyauté à l'égard des principes pour lesquels ils avaient combattu. Ces hommes étaient extrêmement étonnés de la conduite fanatique et grossière de la populace qui affirmait parler au nom de la « Ligue des soldats démobilisés », et ils restèrent assis quand les perturbateurs invitèrent finalement « tous les gens loyaux » à quitter la salle avec eux.

Dans la semaine qui suivit, les journaux étaient pleins de motions, de résolutions, de déclarations et d'adresses venant de toutes sortes de corporations qui demandaient notre tête. On menaçait de faire sauter toutes les assemblées publiques organisées par les témoins de Jéhovah. L'opinion publique s'enfiévrait. Au milieu de cette atmosphère on comprit que Dieu voulait qu'une nouvelle tentative fût faite de donner la conférence

publique: « Les débonnaires hériteront la terre ». Trois d'entre nous, dont un soldat démobilisé, partirent de Sydney pour préparer la campagne et y prendre part. A notre arrivée à Adélaïde, on fit une édition spéciale des « Nouvelles du Royaume » pour expliquer la vérité sur un point qui était devenu alors un litige où le pays entier se trouvait impliqué. 25 000 exemplaires de cette édition furent distribués, à la fin de la semaine qui suivit, à Adélaïde (Glenelg comprise). Quand nous constatâmes le samedi que le journal du soir d'Adélaïde, dont le tirage est de 75 000 ex., avait reproduit littéralement et sans commentaire la plus grande partie des « Nouvelles du Royaume », nous étions très impressionnés. Des studios qui avaient refusé des annonces payées, annoncèrent alors gratuitement, dans leur service des nouvelles, la conférence qui allait avoir lieu.

Le dimanche matin les proclamateurs distribuèrent de nouveau l'édition spéciale des « Nouvelles du Royaume » qui contenait une invitation à la conférence de l'après-midi. Les expériences racontées plus tard furent diverses et mouvementées. Un frère rencontra un soldat qui déchirait les « Nouvelles du Royaume » et lui arracha l'invitation à la conférence qu'il avait agrafée à son habit. Le messager sortit alors le numéro des « Nouvelles d'Adélaïde » du soir précédent et pria le soldat de lire l'article sur les « Nouvelles du Royaume » qui avait paru sous le titre en gros caractères: « Les soldats démobilisés sont justifiés ». Le soldat le lut lentement d'un bout à l'autre; puis il demanda deux autres exemplaires des « Nouvelles du Royaume », en mit un dans sa poche, découpa dans l'autre l'annonce de la conférence et l'agrafa à l'habit du proclamateur en s'excusant de la conduite qu'il venait d'avoir.

Malgré les menaces de violence la conférence fut faite le dimanche après-midi comme elle avait été annoncée. La salle du Royaume était pleine comme un œuf jusqu'aux portes et il y avait encore des gens dans la rue. La seule interruption ce furent les applaudissements d'un auditoire enthousiasmé. C'est ainsi que le Seigneur provoqua un plus grand témoignage que cela n'eût été le cas si les sur-patriotes avaient laissé la conférence se faire comme elle avait été prévue pour Glenelg.

Rapport du service en campagne pour l'Australie en 1945

	Pion. spéciaux	Pion.	Groupes	Exp. dir. au public	Total 1945	Total 1944
Livres	1 021	505	5 515	1 048	8 089	4 598
Brochures	3 081	2 536	27 838	1 159	34 614	12 873
Total	4 102	3 041	33 353	2 207	42 703	17 471
Procl. (Moy. mens.)	6	3	469		487	445
Heures	13 415	5 634	96 526		115 575	124 146
Nouv. abonnements	37	42	462	448	989	206
Nombre de périod.	938	923	10 119		11 980	7 424
Visites compl.	3 943	2 546	22 270		28 759	28 927
Vis. compl.-études de livres (Moyenne)	46	42	341		429	465
Moyenne des heures	174,2	144,4	17,1			
Moy. des vis. compl.	51,2	65,3	3,9			
Moy. des ét. de livres	7,1	13,0	0,8			
Groupes dans le pays					38	
Nombre maximum des proclamateurs pour l'exercice 1945					536	

Il ressort de telles expériences que la main du Seigneur repose sur son peuple et qu'il fait confirmer qu'il est Dieu. Maintenant que les portes de 1946 s'ouvrent toutes larges devant nous, ceignons nos reins pour la suite de notre activité. Notre pensée dominante d'intention et d'aspiration c'est de faire « la volonté bonne, agréable et parfaite de Dieu ». Regardant à Jéhovah, à son Roi et à son organisation théocratique, nous demandons de pouvoir avancer continuellement dans son glorieux service.

Nouvelle-Zélande

Nombreux étaient les problèmes auxquels nous nous heurtâmes en continuant à transmettre le message de l'évangile dans ce pays. Les frères et sœurs avaient de bonnes raisons de se réjouir pendant l'année de service 1945 après de longues années de lutte difficile. L'interdiction qui frappait les serviteurs du Seigneur dans ce pays fut enfin levée. Malgré toute la résistance qu'ils devaient endurer et malgré les restrictions qui leur étaient imposées, les frères et sœurs allèrent de l'avant d'un pas assuré. Si vous lisez de près leur rapport de douze mois, vous remarquerez que c'est une lutte longue et difficile; néanmoins un bon témoignage a été rendu. Laissons la parole au serviteur du dépôt du pays:

Quand commença l'année de service, l'interdiction était encore en vigueur et rien ne laissait prévoir qu'elle serait levée. Lorsque arriva la nouvelle de la victoire remportée devant la Cour suprême qui entraîna en 1943 la levée de l'interdiction en Australie, des efforts furent faits tout de suite pour obtenir un entretien avec le président du Conseil des ministres néo-zélandais. Ce fut cependant sans succès, car le premier ministre était à la veille de son départ pour l'Australie; mais il promit de nous faire savoir si un entretien pouvait nous être accordé après son retour en Nouvelle-Zélande. Une lettre de rappel que nous envoyâmes avec la nouvelle de la levée de l'interdiction au Canada, nous valut la réponse que l'affaire avait été remise au procureur général pour étude. Après un retard considérable et un nouvel échange de lettres avec le procureur général, vint une réponse qui disait que la levée de l'interdiction dans les autres pays ne regardait pas le gouvernement dont l'intérêt se bornait à l'examen des conditions du pays.

A l'occasion de l'assemblée théocratique des proclamateurs réunis en septembre 1944, les frères et sœurs résolurent unanimement de faire en commun les efforts nécessaires pour la levée de l'interdiction. On rédigea une résolution qui demandait au gouvernement de rétablir tout de suite la liberté, pour les témoins de Jéhovah, d'adorer Dieu; cette résolution fut adoptée par l'assemblée avec un grand enthousiasme; suivit une campagne au cours de laquelle on alla trouver des membres du Parlement et d'autres citoyens éminents en leur demandant d'appuyer une pétition au Parlement concernant l'affaire. Quelques membres du Parlement se déclarèrent prêts à appuyer notre pétition au conseil et l'un d'eux, un militaire, exprima sa stupéfaction que la liberté pour laquelle il combattait au delà des mers eût été refusée en Nouvelle-Zélande aux témoins de Jéhovah.

En mars 1945 l'avocat de la Société accompagna en Nouvelle-Zélande le serviteur de la filiale australienne; au nom de la Société ils eurent avec les autorités des discussions au sujet de la levée de l'interdiction. Le cabinet prit en considération nos explications et leva l'interdiction. Le 28 mars, jour du repas commémoratif, la presse néo-zélandaise fit connaître ce fait dans tout le Dominion, ce qui donna au soir une double signification. Quand nous réfléchîmes à la vie sans égoïsme de notre Roi et Chef et que nous fêtâmes la mémoire de sa mort, nous remerciâmes aussi de la liberté que nous avions reçue ce jour de Jéhovah, liberté de pouvoir étendre l'œuvre du Royaume malgré le diable et ses partisans vénaux. Les formalités remplies, on put arriver à une entente pour la reddition des livres saisis et l'importation des dernières publications. Les autorités furent aussi saisies de réclamations tendant à la reconnaissance des serviteurs de la Société, et la libération du service militaire fut promptement accordée.

L'assemblée des proclamateurs réunis eut lieu du 7 au 10 septembre 1944. Comme les communications, du fait de la guerre, se trouvaient réduites, il parut raisonnable de répartir la rencontre entre trois villes, soit Auckland, Wellington et Dunedin. Toutes les allocutions et affaires de service furent prises en considération selon la directive donnée par Brooklyn. Les manuscrits nous parvinrent assez tôt grâce à votre sollicitude pour nos intérêts. L'annonce des divers « vient de paraître »

provoqua une tempête d'applaudissements, bien qu'ils ne pussent pas encore être en notre possession. Les frères et sœurs se hâtèrent d'adresser leurs commandes afin que les nouvelles publications leur fussent envoyées par la poste. Les frères et sœurs néo-zélandais exprimèrent par un puissant « oui » leur détermination d'annoncer sans relâche à toutes les nations: « Le Royaume est proche ».

Il est intéressant de noter que quelques membres de l'unique groupe composé exclusivement de Maoris (indigènes) étaient présents à Auckland. Il y a huit ans l'un d'eux s'était procuré un livre au passage d'un pionnier. Comme il ne possédait pas l'anglais, l'un de ses amis dut traduire l'essentiel afin que les autres pussent reconnaître l'importance de la cause. Bien que ce moyen fût plus lent et plus pénible que tout autre, les résultats obtenus ne sont pas négligeables puisque le groupe compte maintenant 22 intéressés; 12 d'entre eux ont symbolisé leur consécration par le baptême de l'eau. Ces frères et sœurs Maoris sont des proclamateurs énergiques du Royaume et ils trouvent un vif intérêt parmi les hommes de leur race.

Du 27 au 29 avril 1945 les frères et sœurs se réunirent de nouveau en Nouvelle-Zélande. Cette fois nos réunions eurent lieu à Palmerston North, Hamilton et Timaru; ces manifestations furent extrêmement bénies. L'interdiction était levée et le service en campagne et la campagne de conférences battaient leur plein. 422 frères et sœurs assistèrent à ces assemblées et à la manifestation publique du dimanche après-midi 160 personnes étrangères entendirent la conférence « Les débonnaires hériteront la terre ». A l'assemblée générale 285 proclamateurs rapportèrent 1 504 heures au cours desquelles ils placèrent 174 livres et 1 317 brochures et fixèrent 96 visites complémentaires. Six symbolisèrent leur consécration par le baptême.

Service en campagne

Notre rapport montre une diminution regrettable dans les chiffres comparés à ceux de l'année précédente; cela est dû principalement à l'abaissement du nombre des pionniers qui à cause de l'interdiction durent prendre provisoirement des occupations profanes. Nous croyons avoir dépassé l'étiage et espérons à l'avenir une augmentation constante.

Les frères et sœurs emprisonnés ne restèrent pas oisifs pendant leur longue captivité (près de quatre ans à certains endroits). Bien que ce fût parfois difficile de leur faire parvenir les matériaux pour des études, le Seigneur ne les a jamais abandonnés. Leurs études hebdomadaires et le cours pour le ministère théocratique devaient les rendre plus capables de reprendre le trésor magnifique du service avec la liberté recouvrée. Dans le camp ils saisissent toute occasion de rendre témoignage devant d'autres personnes; quelques-unes ont pris position pour le Royaume et ont été baptisées dans le camp. Dans un des camps il n'est pas permis pour le moment aux témoins de Jéhovah d'inviter d'autres personnes à leurs assemblées, bien que les religionistes qui ont des réunions dans les camps puissent inviter n'importe qui à leur gré. On affirme que les témoins de Jéhovah sont des fauteurs de troubles parce qu'ils pourraient convertir d'autres personnes à leur manière de penser. Les employés des camps redoutent la vérité et aimeraient en empêcher la diffusion. Quelle sottise de vouloir ainsi combattre Dieu.

Rapport du service en campagne pour la Nouvelle-Zélande en 1945

	Pion. spéciaux	Pion.	Groupes	Exp. dir. au public	Total 1945	Total 1944
Livres	11 203	24 200	43 534	9 068	88 005	109 633
Brochures	55 909	126 240	344 860	17 327	544 336	614 517
Total	67 112	150 440	388 394	26 395	632 341	724 150
Procl. (Moy. mens.)	60	104	3 368		3 532	3 897
Heures	118 668	174 055	571 818		864 541	924 889
Nouv. abonnements	770	1 236	3 461		5 467	2 189
Nombre de périod.	29 204	54 477	198 422	663	282 766	326 795
Visites compl.	39 386	43 742	121 949	663	205 077	188 570
Vis. compl.-études de livres (Moyenne)	381	375	1 697		2 453	2 454
Moyenne des heures	166,0	139,6	14,1			
Moy. des ét. de livres	6,4	3,6	0,5			
Moy. des vis. compl.	55,1	35,1	3,0			
Groupes dans le pays					158	
Nombre maximum des proclamateurs pour l'exercice 1945					3 787	

Nous autres de Nouvelle-Zélande sommes reconnaissants à Jéhovah des nombreuses bénédictions de l'année passée. Nous prions sans relâche pour pouvoir être dignes de sa faveur renouvelée et prendre en cette année qui vient une plus grande part à la proclamation: « Le Royaume est proche ».

Iles Fidji, Java, Thaïlande

C'est une joie de pouvoir rapporter que l'œuvre se développe de nouveau dans les îles Fidji. Le frère qui regagna les îles, venant d'Australie, put réunir les frères et sœurs et commencer des études. Treize frères et sœurs sont actifs dans le service en campagne. Une interdiction d'importation subsiste encore pour les publications de la Société, mais les frères et sœurs sont en contact avec les autorités et on espère que l'interdiction sera levée.

Un rapport de journal apprend qu'un pionnier australien, sa femme et sa fille sont sains et saufs à Java. Nous demandons dans nos prières que la riche bénédiction de Jéhovah soit avec ces frères et sœurs pendant qu'ils continuent à glorifier son nom.

Le serviteur du dépôt de Singapour fut interné dans un camp de Thaïlande peu après le début de la guerre dans cette partie du monde. Il s'est mis en relations avec le bureau australien et il se trouve maintenant avec cinq autres pionniers sains et saufs à Bangkok. Il fait savoir aussi que les frères et sœurs du groupe de Bangkok ont été préservés. Tous se trouvent en bonne santé. Quelques-uns d'entre eux ont été longtemps malades à cause des mauvais traitements subis dans les camps de concentration, mais ils sont désormais en bonne voie de guérison et ils se préparent à reprendre l'œuvre de témoignage.

Textes et commentaires

1er Avril

Je vous exhorte donc, frères, par les compassions de Dieu, à offrir vos corps comme un sacrifice vivant, saint, agréable à Dieu, ce qui sera de votre part un culte raisonnable.
— Romains 12: 1 —

Les membres du fidèle reste de Jéhovah furent profondément touchés de la grande miséricorde que Dieu leur témoigna dans une si grande mesure en les appelant à être les messagers de son Royaume établi et dirigé par Christ. Ils offrirent en commun leurs corps comme un sacrifice vivant en employant tous les membres de leur corps, ainsi que toutes leurs facultés physiques et mentales, pour accomplir leur service raisonnable ou la prédication « de cet évangile du royaume » sur toute la terre. Ils continuent de le faire selon les instructions de l'organisation; car pour pouvoir, en tant que corps organisé, donner ce témoignage du Royaume, il leur faut des instructions qui soient conformes à la Parole de Dieu. Les paroles de l'apôtre, citées ci-dessus, sont

aussi des instructions relatives à l'organisation de l'œuvre de proclamation. T. G. angl. du 15/5/45.

2 Avril

Il m'a envoyé pour guérir ceux qui ont le cœur brisé, pour proclamer aux captifs la délivrance. — Luc 4: 18.

Les cœurs brisés que Jésus guérit l'avaient été par la non-réalisation apparente des promesses divines concernant le Royaume de Dieu. Ils avaient aussi été brisés par les abominations et les injustices commises au nom de la religion juive et qui blasphémaient le nom de Dieu, annulaient ses commandements et enchaînaient le peuple. Ces cœurs avaient en outre été brisés par la connaissance du péché et le besoin d'une véritable réconciliation avec Dieu, plutôt que d'être enflés d'orgueil par la présomption de leur propre justice à l'instar du clergé. Jésus les guérit en proclamant le message régénérateur du Royaume de Dieu et la véritable rédemption des péchés. Il prêcha aux humbles ou aux opprimés la liberté, une libération durable de l'esclavage du péché, de son auteur Satan et de son organisation impie. T. G. angl. du 1/1/45.

3 Avril

Allez, faites de toutes les nations des disciples, les baptisant au nom du Père. — Mat. 28: 19.

Etre baptisé « au nom du Père » signifie que l'on doit reconnaître que Jéhovah n'est pas seulement le Père et le Donateur de vie de tous ceux qui obtiennent la vie, mais aussi le Souverain de l'univers. Il est le Très-Haut et nous ne devrions pas douter mais obéir à sa volonté; nous lui sommes soumis et devrions lui obéir avec une entière confiance. Etre baptisé au nom du Père signifie donc que nous nous sommes consacrés à Jéhovah et avons reconnu ainsi qu'il détient et exerce légitimement la domination universelle. Il conviendrait donc que chaque créature fût soumise au Créateur et lui obéît. On ne peut pas être baptisé valablement sans reconnaître ce fait relatif au nom de Jéhovah, nom qui est garant de ce qu'est le Très-Haut. T. G. angl. du 1/2/45.

4 Avril

Si la racine est sainte, les branches le sont aussi. — Romains 11: 16 —

Le tronc et les branches du véritable « olivier » tels qu'ils sont décrits par l'apôtre Paul, représentent la vraie postérité d'Abraham dont il est question dans l'alliance de Dieu avec le patriarche. Les Israélites ne comprirent pas le mystère de Dieu et pensèrent qu'il s'agissait d'une postérité naturelle, soit de descendants d'Abraham de chair et de sang. Mais la postérité dont il fut question dans les termes de l'alliance abrahamique était et est une postérité spirituelle céleste. De ce fait, elle ne dépendait pas d'une façon absolue de liens de parenté humains. La racine authentique ou l'origine de la postérité est donc Jéhovah lui-même, l'Abraham plus grand préfiguré sur terre par le patriarche. La véritable postérité de cet Abraham est Jésus-Christ. (Gen. 12: 7; Gal. 3: 16) Le tronc de l'« olivier » qui porte les branches préfigure par conséquent Christ comme véritable postérité. Les « branches » sont les fidèles disciples de cette postérité d'Abraham Si la « racine » préfigure Dieu qui est saint, les branches doivent l'être aussi. T. G. angl. du 1/5/45.

5 Avril

Ainsi parle maintenant l'Eternel, qui t'a créé, ô Jacob! Celui qui t'a formé, ô Israël! — Es. 43: 1.

Jacob ou Israël étant un peuple pour son nom, ses membres doivent nécessairement être des témoins de Jéhovah. Le Créateur ne constitua pas cet Israël spirituel, un « peuple pour son nom » selon la forme de gouvernement d'une nation quelconque de ce monde. Il ne s'inspira pas des méthodes de l'antique régime démocratique de la Grèce païenne. Il n'imita pas non plus les formes républicaines telles que les avait Rome dans son histoire ancienne, ni ne forma son peuple à lui selon le style autoritaire en vigueur ultérieurement dans l'Empire mondial romain. Dieu constitua son peuple selon sa propre volonté qui est parfaite, c'est-à-dire qu'il en fit une organisation théocratique. Sa structure et son activité se distinguent donc de tout ce qui se rencontre dans les organisations politiques, religieuses et commerciales de ce monde. Aucun autocrate humain, aucune hiérarchie ou corps de prêtres ne dirige l'Israël spirituel. T. G. angl. du 1/6/45.

6 Avril

Je mettrai inimitié entre toi et la femme, entre ta postérité et sa postérité: celle-ci t'écrasera la tête. — Gen. 3: 15.

La promesse divine signifiait que Dieu détruirait l'ancien ciel satanique et son organisation terrestre et fonderait le nouveau ciel victorieux de justice et une nouvelle organisation terrestre équitable. Il s'agissait donc de la création d'un monde nouveau par sa postérité, la renaissance du monde de la justice. (Mat. 19: 28) Le règne de Jéhovah serait rétabli ou repris sur la terre. Son gouvernement théocratique entrera de nouveau en fonction. Sa souveraineté universelle reprendra tous ses droits à l'égard de son marchepied terrestre, — et tous les vivants l'accepteront joyeusement et s'y soumettront de plein gré. La réalisation de ces choses donnera naissance à un nouveau cantique qui, en ce temps-là, sera entonné sur toute la terre. T. G. angl. du 1/10/45.

7 Avril

... pour porter de bonnes nouvelles aux malheureux. — Es. 61: 1.

Christ, le premier serviteur oint de Jéhovah dans le temple, prêcha la bonne nouvelle au reste humble, pauvre et opprimé des témoins du Très-Haut, en lui révélant, par la Parole de Dieu, le joyeux message du Royaume promis depuis longtemps et qui est entré en fonction. Leurs cœurs avaient été brisés lorsqu'ils virent que l'ennemi dévastait le peuple de Dieu et l'œuvre qu'il accomplissait, et également par les soucis et le repentir, sachant qu'ils avaient manqué de faire preuve de courage et de poursuivre efficacement le service pour Dieu, en dépit de l'opposition et des persécutions de la part de l'ennemi. Jésus guérit ces cœurs. Il exauça leurs prières lui demandant d'être purifiés d'une telle injustice des lèvres, et intercéda en leur faveur auprès de Jéhovah. Puis il ôta cette injustice en leur envoyant son esprit et en les animant d'un zèle ardent pour remuer leurs lèvres et employer toutes leurs forces comme de courageux témoins de Jéhovah. T. G. angl. du 15/1/45.

8 Avril

C'est une chose, au contraire, qui est tout près de toi, dans ta bouche et dans ton cœur, afin que tu la mettes en pratique. — Deutéronome 30: 14 —

En ce temps-là, outre les Israélites, une foule d'étrangers se trouvaient également rassemblés devant Moïse. (Deut. 31: 12 et 13) De même aujourd'hui, non seulement le reste des Israélites spirituels est rassemblé, auprès de Christ, qui est dans le temple, mais aussi un grand troupeau d'« autres brebis », la classe de l'« étranger », qui obtiendra la vie éternelle sur la terre dans le monde nouveau. Une multitude de personnes appartenant à cette classe doivent être encore amenées auprès du Seigneur. Aussi le Moïse plus grand leur dit-il que la parole de la foi n'est pas éloignée, mais au contraire tout près d'elles. Le grand Souverain envoie donc sa Parole par des prédicateurs ou proclamateurs, et c'est une Parole ou un Evangile qui est là, sous nos yeux. Les membres de la classe de l'« étranger » ont donc l'occasion de lui ouvrir leurs cœurs et de la prendre dans leurs bouches. Ils agiront ainsi s'ils ne désirent pas être détruits à Armaguédon avec le vieux monde, mais au contraire entrer dans le monde nouveau de l'abondance de vie. T. G. angl. du 15/6/45.

9 Avril

Jésus fut aussi baptisé; et pendant qu'il priait, le ciel s'ouvrit, et le saint-esprit descendit sur lui sous une forme corporelle, comme une colombe. — Luc 3: 21 et 22.

A l'âge de trente ans — âge marquant l'indépendance — Jésus se voua directement à sa mission spéciale, c'est-à-dire qu'il se consacra ou s'offrit lui-même pour faire la volonté de son Père le concernant. Jéhovah, son Père, sanctifia sa consécration en répandant son esprit sur lui pour montrer qu'il acceptait Jésus. Avant de pouvoir commencer sa mission, Jésus devait donc être oint et éclairé par son Dieu. En envoyant Jésus, Jéhovah montrait qu'il l'avait oint. Parce qu'il l'oignait ou l'envoyait, il répandit son esprit sur lui, esprit qui éclaira Jésus et le remplit de la puissance lui permettant d'accomplir la volonté divine. T. G. angl. du 1/1/45.

10 Avril

Mais les sacrificateurs étaient en petit nombre, et ils ne purent dépouiller tous les holocaustes; leurs frères, les Lévites [qui n'étaient pas sacrificateurs] les aidèrent. — II Chron. 29: 34 —

La restauration du temple pour le rendre à l'adoration de Dieu ne procura pas seulement du travail à tous les Lévites — sacrificateurs et non-sacrificateurs — mais nécessita aussi la collaboration des serviteurs qui n'étaient pas des Lévites, donc des soi-disant « Néthiniens ». Ils n'étaient pas des Israélites, mais avaient renoncé au démonisme pour se consacrer au service de Dieu dans son temple à Jérusalem. Ils aidaient les Lévites dans les travaux subalternes. On peut admettre que ces Néthiniens participèrent au rétablissement de l'adoration de Jéhovah, dans son temple, bien qu'ils ne soient pas mentionnés. Il est hors de doute qu'ils se réjouirent avec la nation élue du Très-Haut. De même, beaucoup de personnes qui ne font pas partie du reste de Jéhovah, virent, depuis 1919, progresser l'œuvre du rétablissement de son adoration. Animées d'une bonne volonté elles révélèrent leur consécration au Seigneur et à son Royaume en participant joyeusement, « jour et nuit », au service dans son temple. T. G angl. du 1/3/45.

11 Avril

Si tu la poursuis [la sagesse] comme un trésor, alors tu comprendras la crainte de [Jéhovah], et tu trouveras la connaissance de Dieu. — Prov. 2: 4 et 5.

Nous possédons aujourd'hui la Bible complète. Cette Parole de Dieu écrite nous donne les renseignements précis et le témoignage concernant notre Créateur Jéhovah. Au lieu de chercher à découvrir dans la Bible des erreurs et des contradictions apparentes et de la discréditer ainsi à nos propres yeux, nous devrions plutôt l'étudier à la manière de Christ et de ses apôtres, c'est-à-dire comme Parole de Dieu. Nous devrions supplier son Auteur de nous aider à saisir la vérité qu'elle contient et à comprendre les profondeurs de la connaissance, à considérer la Bible comme un livre contenant la Parole de Dieu et ses commandements. Nous devrions ensuite l'examiner avec amour et chercher non pas des choses douteuses et des pierres d'achoppement, mais à y découvrir de précieuses vérités et révélations d'importance vitale. T. G. angl. du 15/9/45.

12 Avril

La victime sera sans défaut, afin qu'elle soit agréée. — Lévitique 22: 21 —

C'est pour cette raison que les membres du « corps de Christ » doivent d'abord être justifiés. Pour l'Eglise de Dieu la justification par la foi sert un but nécessaire. C'est ainsi que nous lisons dans l'épître aux Romains (5: 1 et 2) qu'ils ont « accès à cette grâce, dans laquelle nous demeurons fermes, et nous nous glorifions dans l'espérance de la gloire de Dieu ». Si les membres de l'Eglise ne prouvaient pas leur foi en Christ et que la justice ne leur était pas imputée pour leur justification ou acquittement, Dieu ne pourrait pas les accepter pour être sacrifiés avec Jésus. Ils ne pourraient rien offrir, ayant été sous la condamnation de la mort et ne possédant aucun droit à la vie. La perfection humaine comme fils de Dieu dignes d'obtenir la vie éternelle sur la terre dans le monde nouveau ne leur aurait pas été imputée. Jéhovah n'aurait pas pu non plus se les faire offrir en sacrifices par son souverain sacrificateur Christ. Dans sa grâce, le Très-Haut les justifia donc d'abord, les rendant ainsi « acceptables dans le bien-aimé ». T. G. angl. du 15/8/45.

13 Avril

C'est lui qui nous a rendus capables d'être ministres de la nouvelle alliance, non celle de la lettre, mais celle de l'esprit; ... combien le ministère de l'esprit ne sera-t-il pas plus glorieux encore! — II Cor. 3: 6 et 8.

L'éclat qui marqua cette alliance avait justement quelque chose de passager. Mais la nouvelle alliance a un meilleur médiateur, une meilleure victime et une force de justice qui est plus solide que les dix commandements gravés sur des tables de pierre. Elle a un éclat qui ne passera jamais. Sa force de justice est l'esprit de Dieu. Cette force efficace vivifie, tandis que le manuscrit de l'ancienne alliance révélait que les Israélites étaient transgresseurs de l'alliance et pécheurs, et elle les condamnait à la mort. Les chrétiens consacrés qui se trouvent sous cette nouvelle alliance en sont devenus les serviteurs. Ils sont rendus aptes à ce service non pas par un séminaire religieux et théologique, mais par Jéhovah Dieu et Jésus-Christ. L'alliance de la loi a été abandonnée et remplacée par la nouvelle alliance, avec son esprit vivifiant. L'esprit de Dieu transforme le disciple de Jésus à l'image de Dieu. T. G. angl. du 1/11/45.

14 Avril

C'est la Pâque de l'Eternel. — Ex. 12: 11.

L'agneau pascal préfigure Jésus-Christ dont le sang ôte les péchés de ceux qui obtiendront la vie éternelle dans le monde nouveau de Jéhovah. Quiconque s'était réfugié sous le sang de l'agneau aspergé à l'extérieur des portes, préfigurait par là la foi future au sang de Christ. Cette aspersion ne signifiait toutefois pas le salut et la vie pour les incrédules du dehors, mais plutôt — pour les Egyptiens et leurs pendants modernes — la destruction et la mort de la part de Dieu. La chair de l'agneau fut mangée par les membres de la famille qui étaient tous chaussés et habillés et se tenaient prêts à quitter cette nuit-là l'Egypte immédiatement après le repas. Cela veut dire que ceux qui reconnaissent Jéhovah comme Souverain théocratique et son Roi Christ en tant que Justificateur du nom de Dieu et comme rançon pour les adorateurs du Très-Haut, n'appartiennent pas à ce monde, cette Egypte moderne, et son Pharaon, Satan, mais au monde nouveau de Dieu dans lequel ils entreront bientôt. T. G. angl. du 15/3/45.

15 Avril

C'est lui que Dieu a destiné, par son sang, à être pour ceux qui croiraient victime propitiatoire, afin de montrer sa justice. — Romains 3: 25 —

Par le sacrifice de sa vie humaine parfaite, Jésus ne racheta pas le pécheur Adam, mais la vie humaine parfaite qu'Adam avait volontairement perdue en péchant et qu'il n'avait de ce fait pas pu transmettre à ses descendants. « Vie pour vie. » (Deut. 19: 21) Dieu montra donc sa justice en acceptant le sacrifice parfait de Christ, c'est-à-dire qu'en agissant ainsi Dieu n'annula pas la sentence prononcée contre Adam et ne se départit pas de sa justice parfaite et inviolable. Il accepta le sacrifice de Jésus, afin de créer une juste base pour satisfaire aux exigences de la justice à l'égard des descendants d'Adam et pour les justifier. Telle était la juste voie de Dieu pour faire retrouver la justice au genre humain. Le sacrifice de Jésus était celui d'un homme juste. T.G angl. du 1/8/45.